

PRÉSIDENTE

**Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres**

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

**Boukadoum : "le dossier de la Mémoire est une priorité et il existe une volonté chez le Président français pour le régler"**

P. 24

NOUVELLES MESURES PREVENTIVES CONTRE LA PANDEMIE DE COVID-19

## Mise en place des mécanismes d'application

En application des mesures prises lors de la réunion de jeudi dernier, sur la situation sanitaire dans le pays, présidée par Tebboune, le ministre de l'intérieur a organisé une réunion à distance avec les walis pour la mise en phase pratique. Il les a appelés à prendre "toutes les décisions qui s'imposent en fonction de la situation de chaque commune, quartier ou foyer d'épidémie" insistant sur "l'impératif de la rigueur face aux contrevenants à travers l'application des procédures prévues par la réglementation et la législation en vigueur".

P. 3

DKnews



COVID-19

**Le ministère de la Communication met en garde contre la désinformation et le discours alarmiste**

P. 4

START-UP

**"Prochaine mise en place d'un Fonds de financement"**

P. 4

TRANSPORTS MARITIMES

**Port d'Alger : baisse de l'activité au 1<sup>er</sup> trimestre 2020**

P. 6

SANTÉ

JAMBES LOURDES

**Quels réflexes privilégier ?**

P.p 12-13

F   TBALL

ES SÉTIF

**Le transfert d'Ishak Boussouf vers le club belge Courtrai, imposé par la conjoncture actuelle**

P. 21



PANDÉMIE COVID-19

**Radio nationale : dimanche, journée de mobilisation et de sensibilisation**

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Tamanrasset : un terroriste capturé à In M'guel**

P. 24

## JUSTICE

## Meurtre de l'avocate Terrafi Yasmine : les trois suspects placés en détention provisoire



Trois individus suspects dans le meurtre de la jeune avocate Terrafi Yasmine à Ain Bessam (Ouest de Bouira) ont été mis samedi en détention provisoire en attendant l'accomplissement de l'enquête, a indiqué à l'APS le procureur de la République près le tribunal d'Ain Bessam, Ghoumari Abdallah.

Les trois mis en cause dans cet homicide, âgés respectivement de 23, 29 et 32 ans, ont été présentés samedi après-midi devant le juge d'instruction qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

Ils sont accusés de "constitution d'un groupe de malfaiteurs pour commettre un crime", "d'homicide volontaire avec préméditation", ainsi que de "tentative d'attentat à la pudeur avec violence." L'enquête se poursuit toujours pour élucider les circonstances exactes de ce crime, a expliqué le procureur de la République près le tribunal d'Ain Bessam.

La jeune avocate Yasmine Terrafi a été retrouvée morte lundi dernier dans un véhicule alors qu'elle se dirigeait à Ain Bessam.

Le conducteur du véhicule, agressé lui aussi, a été transféré à l'hôpital d'Ain Bessam.

## DÉCÈS DU MOUDJAHID ABDALLAH YELLES Dernier témoin des massacres du 8 mai 1945 à Guelma



Le Moudjahid Abdallah Yelles, l'un des derniers témoins des massacres du 8 mai 1945 à Guelma, est décédé vendredi à l'âge de 96 ans des suites d'une longue maladie et inhumé le même jour, a-t-on appris samedi auprès de la Direction des Moudjahidine et des ayants droit de la wilaya.

Membre fondateur de l'association locale du 8 mai 1945 et son président d'honneur, Abdallah Yelles a été inhumé vendredi en fin d'après-midi au cimetière d'Oued Lemaiz de Guelma.

Le défunt est l'un des premières victimes des odieux massacres du colonisateur qui lui ont coûté une blessure à la jambe alors qu'il participait à l'âge de 20 ans à la marche coïncidant avec la tenue du marché hebdomadaire.

Gravement blessé ce jour-là par les forces coloniales, Abdallah Yelles qui restera hospitalisé jusqu'au 22 février 1947, aura vécu le reste de sa vie avec un handicap moteur.

Ne pouvant pas présenter directement leurs condoléances à la famille de Abdallah Yelles en raison de l'épidémie de la Covid-19, de nombreux citoyens de la wilaya de Guelma ont tenu à rendre un dernier hommage à ce symbole en par tageant sa photo sur les réseaux sociaux.

## FORÊTS - INCENDIES Tizi-Ouzou : plus d'une quarantaine d'incendies enregistrés en 24h



Un total de 41 départs de feux, dont 12 importants, a été enregistré durant les dernières 24 heures à travers plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon un bilan communiqué samedi par la direction locale de la protection civile.

Les localités les plus touchées sont Ath Khir dans la commune Ait khellili, Laghrou et Tisirt (commune Ait Yahia), El Nadhor (commune d'Aghribs), Moknea (commune d'Iffigha), Laazaib (commune de Tizirt) et Tizi Tghidhet dans la commune de Yakourene, a-t-on précisé de même source.

L'incendie le plus important s'est déclaré au village Ait koufi, dans la commune de Boghni, pour lequel des moyens importants ont été mobilisés par la protection civile qui a aussi bénéficié de l'appui des services des forêts, des moyens de la commune et d'un renfort de la protection civile de la wilaya de Bouira, selon le même communiqué.

"Nous avons mobilisé une soixantaine d'agents et 15 engins de lutte contre les incendies pour sécuriser les habitations menacées par les flammes, et maîtriser le feu, ainsi qu'une colonne mobile et ce matin (samedi), deux hélicoptères de l'Unité aérienne de la protection civile", a indiqué le chargé de communication à la direction locale de la protection civile, le capitaine Kamel Bouchakor.

## MOSTAGANEM Une secousse tellurique de 3,1

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 sur l'échelle de Richter a eu lieu dimanche à 05H51 dans la wilaya de Mostaganem, indique le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au Sud Est de Mostaganem (wilaya de Mostaganem), précise la même source.

## LAGHOUAT - COVID-19 Décès du directeur de l'EHS "Mère-enfant" par le coronavirus

Le directeur de l'Etablissement hospitalier spécialisé "Mère-enfant", Hakim Saadane, de Laghouat, Yazid Yousfi, est décédé dimanche après avoir été testé positif au Covid-19, a-t-on appris de la direction la wilaya de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le défunt, âgé de 59 ans et diabétique, confirmé atteint du Covid-19 selon les analyses parvenues de l'Institut Pasteur d'Alger, a été admis il y a quatre jours au service de réanimation de l'établissement public hospitalier "H'mida Benadjila" de Laghouat où il a rendu l'âme, selon la même source.

## MILA

## 100 hectares de la forêt de M'cid Aicha à Hamala ravagés par les flammes



Environ 100 hectares de broussailles et plants d'arbres de la forêt de M'cid Aicha dans la commune de Hamala (nord de Mila) ont été ravagés par les flammes, a-t-on appris samedi auprès des services de la Conservation des forêts.

L'incendie, qui s'est déclenché dans la nuit de vendredi à samedi, a touché les régions de M'cid Aicha et des mechtas d'El Wessaf et Bir Lahmam.

Il a été maîtrisé au bout de 15 heures grâce à l'intervention d'agents de la Conservation des forêts et des éléments de la Protection civile de Grarem Gouga et la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts.

Les flammes ont décimés 100 hectares de broussailles, dont 10 hectares de plants de différents conifères, selon la même source Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer l'origine de l'incendie.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 107 blessés durant les dernières 24 heures



Cent sept (107) personnes ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, indique dimanche un communiqué des services de la Protection civile, relevant qu'aucun décès n'a été enregistré durant cette période.

Par ailleurs, une personne âgée de 24 ans est décédée par noyade au lieu dit Tikobaouine, commune de Djanet, wilaya d'Illizi, ajoute la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectué, durant la même période, 67 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (44 communes), portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les mêmes services ont effectué également 70 opérations de désinfection générale à travers 10 wilayas (36 communes) qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

La Protection civile a mobilisé pour les deux opérations 331 agents tout grade confondus, 50 ambulances, 55 engins ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans un site d'hébergement destiné au confinement à travers la wilaya d'Alger.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récoltes et broussailles, les unités de la protection civile ont procédé à l'extinction de 29 incendies touchant différentes espèces végétales (11 incendies de forêts, un maquis, 112 ha de broussailles, 45 ha de blé, 1300 botes de foin, 1090 arbres fruitiers et 106 palmeraies).

L'intervention rapide des secours de la Protection Civile "a permis de circonscire ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres récoltes, et sauvé un important patrimoine de végétations estimé à des centaines d'hectares", souligne le communiqué.

## COLLECTIVITÉS LOCALES

# Covid-19 : Le ministre de l'Intérieur appelle les walis à mettre en place les mécanismes d'application des nouvelles mesures préventives

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a exhorté samedi les walis à trouver les mécanismes pratiques pour la mise en œuvre des mesures issues de la séance de travail présidée jeudi dernier par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour le contrôle de la situation sanitaire dans le pays suite à la propagation Covid-19.

Lors d'une réunion de coordination en visioconférence avec les walis de la République, le ministre a salué les décisions issues de la séance de travail, exhortant les walis à "trouver les mécanismes pratiques à mettre en place avec le suivi, en temps réel, de la situation épidémiologique dans leurs territoires de compétence". Après avoir mis en avant l'impératif du suivi de la situation au niveau des hôpitaux et de l'accompagnement de ces établissements, le ministre a rappelé les prérogatives qui leurs sont attribuées. De même qu'il les a exhortés à l'impératif de garantir aux citoyens l'accès à tous les moyens de prévention. Le ministre a appelé, par ailleurs, les walis à prendre "toutes les décisions qui s'imposent en fonction de la situa-

tion de chaque commune, quartier ou foyer d'épidémie" insistant sur "l'impératif de la rigueur face aux contrevenants à travers l'application des procédures prévues par la réglementation et la législation en vigueur".

Lors de cette réunion, il a été question également des zones d'ombre et l'ensemble des projets lancés au niveau de ces régions, notamment celles enclavées. A ce propos, le ministre a mis l'accent sur "le nécessaire respect des délais et de la qualité des réalisations destinées à la population, conformément à l'engagement des hautes autorités du pays". Soulignant "le rôle important" des associations et comités de quartiers dans la lutte contre cette pandémie, le ministre a préconisé "la poursuite de leur



implication et de leur sensibilisation à l'importance de l'adhésion aux efforts des pouvoirs publics pour surmonter cette crise sanitaire". Concernant le renforcement du rôle de la société civile, M. Beld-

joud a évoqué les facilités initiées par le ministère de l'Intérieur au profit des citoyens souhaitant adhérer au mouvement associatif ou créer une association, tous types confondus, citant dans ce sens "la plateforme numérique mise en place via le site du ministère pour les demandes de création d'une association, avec l'engagement d'étudier le dossier et de donner l'agrément dans un délai n'excédant pas 10 jours".

Avant de clore, le ministre de l'Intérieur a donné de "fermes" instructions pour "le suivi permanent des différentes questions en lien avec le quotidien du citoyen", soulignant l'importance du "suivi personnel des préoccupations des citoyens et de leur prise en charge immédiate".

## CORONAVIRUS/COMMUNICATION/MÉDIAS

# Covid-19 : le ministère de la Communication met en garde contre la désinformation et le discours alarmiste de certains médias

Le ministère de la Communication a mis en garde samedi, dans un communiqué, contre la désinformation et le discours alarmiste de certains médias dans le traitement des informations relatives à la pandémie de coronavirus. "Le Président de la République, premier engagé et en première ligne dans la lutte contre la propagation et la prégnance du Coronavirus dans le pays a, lui-même, et sur la base de rapports documentés et consolidés, critiqué sévèrement la gestion gouvernementale du risque épidémiologique dans le pays. La critique présidentielle, tout comme la critique spécialisée ou citoyenne, fondée sur des faits tangibles et prouvés, est même un devoir citoyen. Sauf quand elle est un prétexte facile pour certains journaux, et au premier chef pour le quotidien privé Liberté, pour jouer les Cassandre", indique le communiqué du ministère.

La même source qualifie ce traitement de : "jouer aux Prophètes de mauvais augures en sur-dramatisant une situation épidémiologique déjà grave en soi dans un pays en guerre contre un ennemi invisible qui provoque partout dans le monde des dégâts incommensurables, comme en témoignent ailleurs des statistiques nettement plus dramatiques par rapport à la situation réelle en Algérie".

Dans son édition de ce samedi, lit-on dans ce communiqué, "le journal Liberté s'est distingué du reste de la presse nationale en consacrant sa +Une+ et trois pages en appui à la recrudescence des cas de la Covid-19 dans de nombreuses wilayas. Démarche choisie pour mieux adopter un ton alarmiste et catastrophiste de nature à faire peur à l'opinion publique et à la démolir outre mesure. Pis encore, le journal tire lui-même un bilan d'échec total et sans appel, alors même que les spécialistes, qui sont les mieux placés car les plus crédibles, n'ont pas encore tiré le bilan définitif de la stratégie nationale de lutte contre le Coronavirus".

"Mu apparemment par le souci de faire de l'audience à tout prix, l'éditorialiste du journal, directeur de publication par intérim, utilise des vocabulaires, des concepts et des mots propres à décrire un film d'épouvante ! Avec des mots tels que +catastrophe+, +chaotique+, +hécatombe+, utilisés pour mieux dénigrer, à l'extrême limite de la diffamation, la gestion gouvernementale de l'évolution du risque pandémique. Et le journal, qui publie des chiffres de décès sans les attribuer à des sources sanitaires dignes de foi et crédibles, bafoue allégre-

ment les règles de l'éthique professionnelle. Cette dernière oblige à publier des faits avérés, sourcés, donc fiables, et sur la base de ces mêmes faits réels, expliquer, éclairer et par conséquent critiquer sans dénigrer et sans diffamer", a-t-on encore regretté.

Le communiqué invite Liberté "à respecter scrupuleusement ce qui représente l'essence même du métier de journaliste : à savoir que informer ne signifie pas déformer, et critiquer ne veut pas dire diffamer. Encore moins assombrir davantage une situation épidémiologique déjà grave et démolir encore plus une opinion publique déjà éreintée par des mois de restrictions et de privations".

"A défaut, ajoute-t-on, le quotidien Liberté, qui semble prendre beaucoup de liberté avec la déontologie, tomberait alors sous le coup des dispositions prévues par la loi". Pour le ministère, "le cadre général d'exercice de notre métier d'informer dans les conditions particulières et exceptionnelles de l'état d'urgence sanitaire imposé par la pandémie du Covid-19, que Liberté ignore ou enfreint délibérément, existe. Il est fixé par la loi N 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. La notion de +risque majeur+ y est associée à celle d'aléas naturels exceptionnels et/ou du fait d'activités humaines+ dont +les risques portant sur la santé humaine+. Les dispositifs et mesures de droit mis en œuvre pour "assurer les meilleures conditions d'information, de secours, d'aide, de sécurité, d'assistance et d'intervention de moyens complémentaires et/ou spécialisés" sont considérés comme des "actes d'intérêt public", rappelle la même source.

La communication est au cœur de ce dispositif puisque l'article 6 du texte retient "le principe de participation: en vertu duquel chaque citoyen doit avoir accès à la connaissance des aléas qu'il encourt, aux informations relatives aux facteurs de vulnérabilité s'y rapportant, ainsi qu'à l'ensemble du dispositif de prévention de ces risques majeurs et de gestion de catastrophes".

A ce titre, "l'Etat assure aux citoyens un accès égal et permanent à toute information relative aux risques majeurs". Ce droit d'accès à l'information couvre, aux termes de l'article 11: la connaissance des aléas et des vulnérabilités de son lieu de résidence et d'activité, l'information sur les dispositifs de prévention des risques majeurs applicables à son lieu de résidence ou d'activités, et l'information sur les dispositifs de prise

en charge des catastrophes", explique-t-on.

"Il m'a été donné de rappeler, à plusieurs reprises, sur tous les médias, le caractère stratégique de mission de service public de l'ensemble de la presse nationale (publique et privée), presse imprimée, presse en ligne et presse audiovisuelle, ainsi que les personnels des imprimeries et les distributeurs de journaux", affirme le ministre, repris dans ce communiqué, constatant que le quotidien Liberté "est loin d'assurer ces missions confiées par la loi dans le contexte crisogène que nous traversons". Au regard de la loi, pour le communiqué du ministère, ce quotidien "est doublement condamnable: au titre de l'exposition de la vie d'autrui ou son intégrité physique à un danger, d'une part, et de la diffusion et de la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics, d'autre part". Au premier titre, de l'exposition de la vie d'autrui ou son intégrité physique à un danger, il est passible, selon la même source, de l'article 290 bis récemment amendé de l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966, portant code pénal, incriminant des faits portant exposition de la vie d'autrui ou son intégrité physique à un danger, par la violation délibérée et manifeste d'une obligation de prudence ou de sécurité édictée par la loi ou le règlement, qui porte la peine d'emprisonnement de trois (3) à cinq (5) ans et l'amende de 300.000 DA à 500.000 DA, "si ces actes sont commis durant les périodes de confinement sanitaire ou d'une catastrophe naturelle, biologique ou technologique ou de toute autre catastrophe". En outre, précise-t-on, la personne morale qui commet ces actes, est elle aussi punie conformément aux mêmes dispositions. Au titre de la diffusion et de la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics, l'amendement de l'article 196 bis du code pénal prévoit de punir quiconque volontairement diffuse ou propage, par tout moyen, dans le public des nouvelles ou informations, fausses ou calomnieuses, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, compte tenu de l'effroi qu'ils sèment au sein des citoyens et du climat d'insécurité qu'ils génèrent dans la société, explique-t-on encore.

Le code pénal "prévoit, une peine délictuelle pour ces actes, consistant en l'emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et une amende de 100.000 DA à 300.000 DA", a conclu le communiqué du ministère de la Communication.

## MINISTÈRE DU COMMERCE

### Approvisionnement des wilayas concernées par l'interdiction de la circulation

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a donné des instructions aux directeurs régionaux du secteur afin d'assurer l'approvisionnement, en produits de base, des 29 wilayas concernées par l'interdiction de la circulation dans le cadre des efforts de lutte contre le nouveau coronavirus, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Lors d'une réunion tenue en visioconférence en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a donné ses instructions aux directeurs régionaux pour le suivi et la garantie de l'approvisionnement des consommateurs en produits de base sous la supervision des walis.

Il a également insisté sur la lutte contre les tentatives de spéculation en coordination avec les différents services de sécurité. Dans le même sillage, le premier responsable du secteur a appelé à la poursuite des opérations de contrôle concernant le respect par les commerçants et les opérateurs économiques du protocole sanitaires et des gestes barrières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait présidé jeudi une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays, à l'issue de laquelle plusieurs décisions ont été prises, dont "l'interdiction de la circulation routière, de et vers les 29 wilayas impactées", dont Alger, pour une semaine, à compter de vendredi (hier), et l'interdiction, à partir de vendredi (hier), du transport urbain public et privé durant les week-ends au niveau des 29 wilayas impactées. Les wilayas concernées sont : Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

## START-UP

## Prochaine mise en place d'un Fonds de financement des start-up

Un Fonds de financement des start-up sera mis en place "bientôt" dans le but d'aider les porteurs de projets innovants, a annoncé samedi à Khémis Miliana (Aïn Defla) le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Start up, Yacine El-Mehdi Walid.

"Dans le but d'aider les porteurs de projets innovants, notre département s'attelle à mettre en place un Fonds de financement des start-up dont le lancement est prévu pour bientôt", a fait savoir M. Walid en marge de sa visite à l'entreprise "S. Five Groupe" spécialisée dans le traitement des eaux utilisées, mais qui s'est lancée depuis l'avènement de la pandémie du Covid-19 dans la confection de machines fabriquant des masques de protection buccale ainsi que des équipements de stérilisation.

Il a dans ce sens précisé que ce fonds, régi par des mécanismes de financement "plus en adéquation avec les start-up", peut même s'adapter aux préceptes de la religion dans le domaine des pratiques financières (absence d'intérêt).

Selon lui, le Fonds en question permettra d'assurer un financement à travers un crédit comme ce fut le cas dans le dispositif de l'ANSEJ, mais à travers l'entrée au capital de la société, "une procédure impliquant l'échange d'un apport contre les parts de cette société", a-t-il expliqué. "J'estime que c'est la meilleure façon de financer les start-up, laquelle tranche avec la manière en vogue par le passé consistant à se limiter à l'octroi des crédits aux propriétaires des petites entreprises", a-t-il soutenu.

Evouant les jeunes confron-

tés à l'écueil du foncier dans la concrétisation de leurs projets, il a observé que la loi de finances complémentaires (LFC 2020) comporte des facilités en matière d'acquisition de foncier.

"La LFC comporte des procédures permettant aux jeunes disposant de projets innovants de bénéficier d'assiettes foncières, le plus important étant que les projets en question assurent une valeur ajoutée à l'économie nationale", a-t-il tenu à préciser.

S'attardant sur la société "S. Five Groupe", il a noté que celle-ci a accompli un "travail extraordinaire" dans la mesure où elle a mis au point une machine fabriquant des bavettes en un laps de temps n'excédant pas les 25 jours. Mais ce qui caractérise le plus cette société est le fait qu'elle se base sur le reverse engineering, un procédé consistant à maîtriser le fonctionnement d'une machine fabriquée à l'étranger en vue d'en réaliser une semblable en tous points de vue à l'échelle locale.

"Le plus important à retenir dans tout cela, c'est que les prix des équipements ou machines réalisés par ces sociétés sont concurrentiels par rapport à ceux importés par l'Algérie, n'excédant parfois pas le 10 % de la valeur de celles assurant la même fonction et qui sont produites à l'étranger", a-t-il détaillé.

Pour lui, le fait que cette so-



ciété soit implantée à Khémis Miliana conforte l'idée que le génie algérien n'est pas propre à la capitale mais concerne le pays dans son ensemble, affirmant que l'ère de l'importation d'équipements susceptibles d'être produits localement est "révolue". Par ailleurs, il a estimé que la pandémie du Covid-19 a incité à la recherche de tendances et créneaux ayant trait à l'économie numérique (applications, solutions intelligentes) susceptibles d'intéresser les jeunes en quête d'innovation.

De son côté, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah, a fait part d'un travail mené depuis quelques années en vue de connaître les sociétés innovantes et productrices de valeur ajoutée, "en perspective de leur éventuelle intégration à la bourse". Au sujet de l'entre-

prise "S. Five Groupe", il a noté que son intégration à la bourse se prépare "depuis deux ans" eu égard au fait qu'elle "remplit tous les critères lui ouvrant droit à cette action", signalant que cette intégration lui permettra de développer ses activités et de les optimiser.

À la fin de sa visite, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Start up a animé une rencontre à la salle de réunion de la wilaya avec les jeunes innovants et les gérants de start-up, débattant longuement de leurs préoccupations axées notamment sur le financement et à la commercialisation de leurs produits. Tout en mettant l'accent sur le fait que le projet doit être "viable économiquement", il a réitéré la volonté de l'Etat à soutenir les jeunes détenteurs de projets innovants.

## CORONAVIRUS / PRÉVENTION/CAMPAGNE Lancement d'une campagne de sensibilisation des citoyens

Une campagne nationale tous azimuts, impliquant différents supports médiatiques et l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), sera lancée la semaine prochaine aux fins de sensibiliser les citoyens sur le strict respect des mesures préventives pour empêcher la propagation du coronavirus (Covid-19), a annoncé samedi à Alger le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer qui s'exprimait lors d'une réunion ayant regroupé avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, le PDG de l'ANEP, Larbi Ouanoughi, et de membres du Comité scientifique de surveillance de l'évolution de la pandémie, a indiqué que cette rencontre intervenait dans un contexte à la fois de recrudescence de cas de Covid-19, mais aussi de malveillance de certains organes de presse, en travaillant dans le sens de l'apaisement et contre ceux qui exploitent cette situation, et pour ne pas céder à la panique et à la psychose.

Il s'agit, pour le ministre, de "mettre à jour" les éléments de communication pour faire valoir, un peu plus, les contraintes "légalles" des gestes barrières, occuper l'espace public (commerces, bus, trains...etc) et parvenir, ce faisant, à l'esprit du citoyen en vulgarisant au maximum ces éléments de langage.

"Pour y parvenir, il faudrait connaître et exploiter l'anthropologie du peuple algérien et délivrer les messages (spots publicitaires, images explicatives) et génériques des gestes barrières) sous diverses déclinaisons linguistiques (Arabe, Amazigh et Français)", a-t-il expliqué, affirmant que cette voix est l'unique pour répondre aux sollicitations des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Tout en impliquant les concepteurs des chartes graphiques, pour le côté technique, l'Administration et les scientifiques pour les validations nécessaires, cette campagne devrait couvrir l'ensemble du territoire national. "Je n'ai pas envie de terminer la semaine sans +inonder+ le pays", a martelé le ministre.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Santé, a fait remarquer que l'information était un outil important pour faire passer le message, dans un contexte national où les réseaux sociaux sont "extrêmement dangereux", en véhiculant parfois de fausses informations. "Il faut lutter contre la désinformation", a-t-il lâché, en réponse à certains médias qui "s'obstinent à donner des chiffres et des informations non justifiées, et ne reflétant pas la situation épidémiologique réelle", dans le pays. Interrogé sur cette campagne, le PDG de l'ANEP a indiqué, de son côté, que l'Agence procédera, à travers ses filiales, à un affichage massif dans les espaces publics des 1541 communes du pays. "Nous attendons juste le top de la commission ad-hoc du ministère de la santé, et la campagne sera lancée pour sensibiliser au mieux le citoyen sur la pandémie et les gestes barrières pour la prévenir, a-t-il dit.

APS

## ENERGIE-STRATÉGIE

## Préparation d'une feuille de route sectorielle portant sur les principaux axes de la stratégie énergétique

Une feuille de route sectorielle portant sur les principaux axes de la stratégie énergétique regroupant les actions, les engagements et des délais de mise en œuvre est en cours de préparation, a indiqué vendredi le ministère de l'Énergie dans un communiqué.

Cette feuille de route a fait l'objet d'une réunion jeudi présidée par le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, avec les hauts cadres du secteur de l'Énergie, dont les présidents des agences Alnaf, ARH, la CREG et le P-dg de Sonatrach.

"Cette réunion a été consacrée à la présentation du secteur de l'énergie qui constitue la locomotive de l'économie nationale et la préparation d'une feuille de route sectorielle à court, moyen et long terme qui portera sur les principaux axes de la stratégie énergétique avec la définition des actions, des engagements et des délais de mise en œuvre de ces actions, dans le cadre du programme d'action du gouvernement et des orientations de Monsieur le Président de la République", fait savoir le communiqué. Selon la même source, le ministre a salué l'ensemble des cadres du secteur et à travers eux l'ensemble des travailleurs, pour les efforts entrepris dans la réalisation des objectifs assignés au secteur par le gouvernement notamment en matière de satisfaction de la demande nationale sans cesse croissante en énergie.

De plus, il a appelé à mobiliser toutes les synergies et les compétences afin de relever les défis qu'affronte le secteur dans l'objectif de contribuer au développement économique et social du pays. Parmi les objectifs primordiaux assignés au secteur, le ministre a cité notamment, l'approvisionnement du

marché national en produits énergétiques (tous types confondus), le renforcement des capacités de production, et la préservation des parts de marché à l'exportation.

M. Attar a particulièrement insisté sur la nécessité de procéder dans les plus brefs à satisfaire les milliers de demandes des agriculteurs et des industriels pour le raccordement en énergie électrique et gaz naturel, afin de contribuer à la création de milliers d'emploi et de valeur ajoutée susceptible de créer de la richesse et de contribuer ainsi massivement au développement social et économique du pays.

"Les potentialités sont multiples et énormes, particulièrement dans les régions du sud et des hauts plateaux, où les volontés d'investir, de produire, n'attendent que l'énergie nécessaire", a souligné le ministre.

## Accélérer le développement des réserves prouvées et des gisements découverts

En amont et en matière de renouvellement des réserves, il a insisté sur la nécessité d'accélérer le développement des réserves prouvées et des gisements découverts non encore développés en privilégiant le recours au partenariat gagnant-gagnant.

"Il faut développer le plus rapidement possible les gisements qui ne le sont pas encore, ainsi que toutes les autres catégories de réserves probables et possibles dont le



potentiel est important", a affirmé le Ministre.

Dans ce cadre, il a insisté, aussi sur l'accélération de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les Hydrocarbures afin de rassurer les partenaires et les potentiels investisseurs et de lancer les compagnies de promotion du domaine minier dont le potentiel est prometteur. Le Ministre n'a pas manqué à cette occasion de féliciter au nom du Président de la République, les travailleurs de la raffinerie de Sidi

Rezine à Alger pour leurs efforts dans la finalisation des travaux de rénovation de la raffinerie en l'absence de spécialistes étrangers, et ceux de l'activité Exploration qui viennent d'annoncer trois découvertes de pétrole et de gaz naturel en effort propre de la Sonatrach. En outre, il a appelé les différents responsables du secteur de l'Énergie à instaurer un climat de travail serein, basé sur la confiance et la stabilité pour faire face aux défis actuels, et garantir la sécurité énergétique du pays à long terme.

OUARGLA / COVID-19

## Des praticiens de la santé appellent au strict respect des mesures de prévention

Des praticiens de la santé publique à Ouargla ont appelé, dimanche, la population au "strict" respect des mesures de confinement partiel recommandées dernièrement par les pouvoirs publics, pour circonscrire la pandémie (Covid-19).

Approchés par l'APS, des praticiens de la santé publique affirment que la solution principale pour empêcher la propagation de la Covid-19 consiste à se conformer strictement aux mesures de prévention, recommandant d'unir les efforts de tous les acteurs dans cet objectif. "La lutte contre cette pandémie est un acte participatif", a affirmé, le Dr Fouad Mahamedi, médecin infectiologue et chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Ouargla, assurant que le citoyen est un "élément essentiel" dans cette opération, eu égard à son rôle "pivot" dans l'empêchement de la transmission du virus. "Devant la nonchalance de certains comportements vis-à-vis du virus, l'orientation et la sensibilisation de chaque citoyen inconscient, à la gravité de la situation et à son rôle dans la lutte contre la propagation de virus, figure parmi les principales solutions pour surmonter cette conjoncture particulière que traverse le pays", a-t-il précisé.

"On est désormais au stade 4 de l'épidémie de Covid-19, qui correspond à une circulation plus active du virus", a affirmé le médecin, ajoutant que "la contamination est devenue horizontale (infection locale) ce qui reflète, entre autres, le manque de respect des règles de prévention, notamment la distanciation sociale", a-t-il dit.

Le Dr Mahamedi a évoqué, en outre, la nécessité d'un "confinement sanitaire total" pour les personnes les plus vulnérables aux maladies infectieuses, dont les personnes âgées et celles souffrant des pathologies graves ou chroniques ainsi que les femmes enceintes, exposées souvent au risque de contamination du virus par une personne asymptomatique, à savoir un porteur sain. Pour sa part, Toufik Khedim, chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'EPSP de Touggourt (160 km au Nord d'Ouargla), recommande que le citoyen change ses habitudes, surtout en ce qui concerne les regroupements de familles pour permettre de réduire les foyers du virus dans la région.

Le même praticien, qui a fait part de ses "inquiétudes" de voir les cas d'infection repartir à la hausse suite au déconfinement, a mis l'accent sur la nécessité de consolider le rôle de la société civile (associations, comités de quartiers et autres), dans la sensibilisation de la population sur la prévention contre le coronavirus.

Il a souligné que plusieurs citoyens hésitent à se faire dépister ou à appeler une ambulance pour évacuer un cas suspect par crainte d'être soumis au regard des voisins, le coronavirus étant un sujet tabou chez certains, ce qui ne facilite pas la lutte contre la pandémie,



a-t-il regretté. Par ailleurs, d'autres spécialistes ont souligné la nécessité d'intensifier les activités des forces de l'ordre pour veiller au respect du confinement, signalant que des infractions aux règles de prévention sont toujours constatées au niveau des grands quartiers populaires, notamment. La hausse des contaminations au virus de la covid-19 dans la wilaya d'Ouargla, classée parmi les wilayas les plus touchées avec 649 cas confirmés et plus de 25 décès, a conduit les autorités locales à prendre une série de décisions dans le but de limiter les occasions qui constituent un facteur aggravant la propagation de la pandémie, rappelle-t-on.

Il s'agit entre autres, de la fermeture de tous les marchés quotidiens et hebdomadaires et la suspension de la délivrance des actes de mariages jusqu'à un nouvel ordre.

Un confinement partiel de 15 jours a été imposé depuis samedi dernier (17h00 à 05h00) dans l'ensemble des communes que compte Ouargla, dans le cadre du renforcement des mesures préventives contre la propagation du Covid-19.

Une large adhésion au confinement a été observée dans la majorité des communes de la wilaya au premier jour (samedi) de l'entrée en vigueur de cette mesure préventive.

Un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales. Les artères et axes routiers ont été complètement désertés par les citoyens et les véhicules, a-t-on constaté. Au chef lieu de wilaya, des patrouilles de police ont été intensifiées à travers les quartiers et des appels au respect des règles de confinement, et de faire preuves de citoyenneté, ont été lancés par les services de sécurité.

BOUMERDES

## Remise de clés aux bénéficiaires de 4.450 logements

Des clés et des décisions de 4.450 logements (de différentes formules) ont été remises, samedi, à leurs bénéficiaires à Boumerdes, lors d'une cérémonie en présence du Secrétaire général auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zehana, et des autorités locales.

"Ce programme de distribution, inscrit au titre du programme de célébration du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, englobe 1.450 unités, destinées aux habitants de la wilaya de Boumerdes, au moment où le reste, à savoir les 3000 logements AADL-2 réalisés dans la commune de Khmiss El Khechna, est affecté aux habitants d'Alger", a indiqué le wali de Boumerdes, Yahia Yahiatene, dans une déclaration à la presse.

Les 1.450 logements destinés à des bénéficiaires des communes de Boumerdes et d'Ouled Hadadj, se répartissent à raison de 803 unités AADL-2 et 550 autres unités relevant des formules socio-participative et promotionnel-aidé, outre 97 décisions d'aide à l'habitat rural, a détaillé le wali. A cela s'ajoutent les 3000 unités AADL affectés aux habitants d'Alger, au niveau de la commune de Khmiss El Khechna, a-t-il précisé.

"Cette grande opération", comme qualifiée par le wali, "est un nouveau départ pour des projets de logements dans la wilaya", a-t-il estimé, annonçant la distribution prochaine d'autres programmes de



logements à la faveur de la "relance de tous les chantiers de réalisation et d'équipement, dernièrement, dans la wilaya", a-t-il dit.

Le chef de l'exécutif a, par ailleurs, rassuré les familles en attente d'un logement public locatif, au même titre que les résidents des chalets, quant à la disponibilité "d'un programme de plus de 6.500 logements actuellement en chantier", lequel est "programmé à la réception et distribution selon un calendrier fixé, à partir du mois courant jusqu'à décembre prochain", a-t-il fait savoir.

A cela s'ajoutent d'autres projets prévus à la réception, dont un programme de plus de 3000 unités AADL, plus de 1000 logements promotionnels publics (LPP), et un nombre d'aides à la construction rurale, a signalé le wali.

La pandémie du coronavirus a "quelque peu retardé la réalisation et distribution des projets de logements programmés", a, encore, admis M. Yahiatene, avant de promettre qu'il "respectera ses engagements (distribution de 6500 logements)", par la "poursuite du travail et la hausse de la cadence des travaux pour être dans les délais de livraison, tout en respectant les mesures de prévention contre la Covid-19", a-t-il souligné. A la concrétisation totale de ces programmes d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdes sera porté à 190.000 unités, contre 100.000 unités en 1999, et 139.000 en 2009. Un fait ayant contribué à la réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre 5,20 personnes par logement à l'avenir.

TIARET

## Huit véhicules de lutte contre les feux de forêts au profit de la wilaya

La Conservation des forêts de Tiaret a bénéficié de huit véhicules d'extinction de feux de première intervention, dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts dans les wilayas de Laghouat et de Tiaret, a-t-on appris samedi du responsable local de l'administration forestière.

La Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret a bénéficié récemment de 8 véhicules 4x4 de première intervention de marque "Mercedes Benz", dans le cadre de l'opération de renforcement des moyens de lutte contre les incendies de forêts à travers la mise en place d'une colonne mobile, a indiqué à l'APS Miloud Bezza.

Le dispositif de lutte contre les incendies dans la wilaya de Tiaret est constitué de 134 agents, dotés de 25 engins, 14 véhicules de première intervention, 39 bulldozers et 36 camions-citernes, a relevé la même source.

La wilaya de Tiaret a été renforcée cette année par un effectif de 37 agents saisonniers pour une durée de 6 mois dans le domaine de la lutte contre les incendies de forêts.

Aussi, 47 comités ont été installés pour impliquer des riverains des espaces boisés dans les opérations de protection et de préservation du patrimoine forestier, a ajouté le conservateur des forêts. Dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts dans la wilaya de Tiaret, 95 kilomètres de pistes ont été aménagés et deux postes de vigie réceptionnés dans les communes de Tagdemt et de Frenda, portant leur nombre total à 15 postes de vigie, a-t-on précisé.

TISSEMSILT

## Un incendie détruit plus de 5 ha d'arbres forestiers à Beni Lahcen

Plus de 5 hectares d'arbres forestiers ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré vendredi dans la forêt de Beni Lahcen (wilaya de Tissemsilt), a rapporté samedi la Conservation des forêts.

L'incendie, qui a détruit plus de 5 ha d'arbres de pin d'Alep, a été maîtrisé vendredi soir par les agents forestiers soutenus par des éléments de la protection civile, a-t-on indiqué.

L'intervention a permis d'éviter la propagation des flammes et conserver de vastes surfaces de la forêt réputée pour son couvert végétal dense, a-t-on souligné, faisant savoir que plus de 50 agents de la conservation des forêts et éléments de la protection civile, trois camions d'extinction, deux véhicules-citernes tout terrain et quatre camions-citernes des services communaux de Beni Lahcen et de Bordj Bounaama ont été mobilisés.

Pour rappel, la Conservation des forêts a mis en place, en collaboration avec plusieurs instances au titre du plan de wilaya de lutte contre les feux de forêts pour la saison 2020, d'importants moyens humains et matériels, dont 14 équipes mobiles, 8 camions-citernes et six véhicules utilitaires réservés au transport et patrouilles en espaces boisés, outre 92 camions et engins relevant des services de la Protection civile.

## ENERGIE

## Sonatrach : rationaliser les coûts sans porter préjudice à l'entreprise

L'optimisation et la rationalisation des coûts, sans porter préjudice au fonctionnement de l'entreprise, afin d'améliorer, dans l'immédiat, sa compétitivité et sa résilience, constitue l'objectif principal de la Sonatrach actuellement, a indiqué son Pdg dans la dernière Newsletter de la société. Dans sa lettre adressée au collectif et aux lecteurs de la revue, le Pdg de Sonatrach, M. Toufik Hakkar, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la capacité de résilience de Sonatrach et sur la promotion de la culture de l'optimisation et de la rationalisation des coûts sans pour autant porter préjudice au fonctionnement de l'entreprise. L'objectif, selon lui, est "d'améliorer, dans l'immédiat, la compétitivité du groupe et d'atténuer ainsi l'effet de la baisse des prix du pétrole sur ses résultats". C'est dans cette optique que Sonatrach a initié, souligne-t-il, des mesures visant le déploiement d'initiatives d'optimisation des coûts sur l'ensemble de ses activités, parmi lesquelles figure la création de la Direction Projet COST (Cost Optimization System Tracking).

### COST: une nouvelle Direction pour une meilleure rationalisation des coûts

Le projet COST s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs d'amélioration continue de l'entreprise.

C'est un facteur déterminant pour assurer l'efficacité de nos activités et assurer également une dynamique collaborative au sein de Sonatrach visant une amélioration durable", lit-on dans la Newsletter.

La Direction projet COST a, comme principal objectif, la mise en œuvre d'un programme durable de réduction des coûts et la réalisation des actions concrètes pour optimiser les dépenses permettant le renforcement de notre capacité de résilience et d'assurer la pérennité et la rentabilité de l'Entreprise à moyen et long termes, explique le directeur de projet, M. Lazhar Mahboubi, dans un entretien paru dans la revue. Ces missions reposent sur deux axes. Le premier consiste à fédérer l'ensemble des équipes des Activités et des Structures SH vers la révision et l'optimisation de leurs budgets de fonctionnement. L'objectif de révision proposé sous forme d'orientations stratégiques du Top Management de Sonatrach, qui se trouve être donc une mission de COST, est d'identifier les opportunités de réduction de coûts, explique encore ce responsable. Quant au second axe sur lequel intervient la Direction projet COST, il consiste à travailler sur la culture d'entreprise et la conduite du changement afin d'impliquer et d'inculquer une culture d'optimisation des coûts auprès de l'ensemble du personnel de Sonatrach. "La Direction projet COST s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs d'amélioration continue de l'Entreprise. C'est un levier déterminant pour assurer l'efficacité de nos activités et assurer également une dynamique collaborative au sein de Sonatrach visant une amélioration durable de nos performances", ajoute M. Mahboubi s'agissant de la promotion de la culture d'optimisation des coûts, il a fait savoir que, pour implémenter le programme projet COST, une feuille de route a été élaborée pour partir à la recherche des idées d'optimisation des coûts auprès du capital humain de l'Entreprise.

Cette démarche passe par l'organisation de workshops métiers dans lesquels l'ensemble du personnel sera impliqué pour l'identification et l'activation des leviers d'optimisation des coûts, a-t-il souligné.

Cela permettra d'assurer non seulement une prise en charge des idées et initiatives mais aussi un transfert des compétences pour induire de nouveaux comportements de façon pérenne, a-t-il poursuivi.

Un plan de communication "cible" sera également lancé en parallèle des workshops afin de sensibiliser le personnel sur le programme COST et les faire adhérer au programme. Le plan de communication sera, entre autres, accompagné d'un programme d'incitation et de reconnaissance. Celui-ci consistera à proposer des récompenses qui valoriseront les initiateurs d'idées les plus innovantes et ce, pour motiver les équipes à y participer et à partager leurs idées d'optimisation des coûts, conclut M. Mahboubi.

## APICULTURE À ORAN

## Des mises en demeure adressées aux contrevenants aux clauses liées à cette activité

La circonscription des forêts de la daïra de Boutlélis (ouest d'Oran) a adressé des mises en demeure à trois associations spécialisées en apiculture et à des apiculteurs exerçant à titre individuel les sommants d'enlever les clôtures érigées en milieu forestier, a-t-on appris samedi auprès de cette administration.

Ces avertissements viennent rappeler à l'ordre des apiculteurs ayant enfreint les clauses régissant cette activité concernant des sites d'implantation de ruches réparties à travers les daïras de Boutlélis et d'Aïn El Turck, a-t-on souligné. La responsable de la circonscription des forêts de la daïra de Boutlélis, Mme Boukraris, a indiqué à l'APS que des mesures ont été prises suite à l'installation par

des apiculteurs d'une clôture au niveau du périmètre qui leur a été octroyé sans autorisation préalable des services concernés, faisant observer que la pose de la clôture est en infraction avec les clauses permettant d'installer les ruches en milieu floral et est en contradiction avec la loi 12/84 portant sur l'organisation des forêts.

Les mises en demeure ont été adressées à trois associations d'apiculteurs, à savoir l'association professionnelle agricole "Amis du miel" qui compte 33 adhérents exerçant cette activité au niveau des périmètres situés sur le "Ravin de la Vierge", à "Bredéah", à "Si Rabah" et au lieu-dit "Benaïssa", l'association "Apiculture terrestre et de production du miel

## TRANSPORTS MARITIMES

## Port d'Alger : baisse de l'activité au 1<sup>er</sup> trimestre 2020

L'activité du port d'Alger a accusé une baisse aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic marchandises, durant le premier trimestre 2020, en comparaison avec la même période de 2019, en raison de la chute des recettes pétrolières et la crise sanitaire mondiale, indique un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Publié par le périodique d'information N124 de l'entreprise, le bilan montre "une régression du trafic des conteneurs et des hydrocarbures", avec des baisses de près de 39% du nombre des conteneurs traités, de près de 10% du trafic des marchandises et de près de 6% du nombre de navires accostés, par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

L'EPAL a traité 80.164 conteneurs (20 pieds) au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 contre une prévision de 133.730 conteneurs, soit un taux d'atteinte des objectifs de 60%, rapporte le bilan, précisant que ce trafic a connu une baisse notable de l'ordre de -38,87%, comparé à la même période de l'année 2019.

Le trafic des marchandises a ainsi connu une baisse, l'objectif fixé pour cette activité, soit 3,15 millions de tonnes pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, ayant été réalisé à hauteur de 82 %, marquant un recul de 9,75 %, en comparaison avec la même période de l'année précédente, pour s'établir à 2,57 millions de tonnes.

Expliquant que cette baisse du trafic traité par l'entreprise est induite par la diminution du trafic conteneur et hydrocarbures, le bilan a toutefois fait remarquer une hausse d'importation de certaines cargaisons homogènes, notamment les céréales, les produits métallurgiques et les matériaux de construction.

Durant la même période, le port d'Alger a enregistré l'accostage de 428 navires, dont



385 opérants, soit 86% de l'objectif fixé et une baisse de 5,93% par rapport aux réalisations du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Cette régression a concerné particulièrement les navires Ro/Ro (transport de véhicules), butaniers, car-ferries et porte-conteneurs qui affichent pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 des taux respectifs de -56%, -23%, -21%, et -9 % par rapport au même trimestre 2019.

Le trafic des passagers au port d'Alger, avec 37.500 passagers prévus au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, a réalisé 77% des objectifs fixés. Il est passé de 34.036 passagers au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 à 29.051 passagers à la même période 2020, soit une régression de l'ordre de 14,65%, "due essentiellement aux mesures de confinement décrétées par tous les pays".

Le trafic auto-passager a connu également une baisse de -15,98%, passant de 22.898 véhicules durant le 1<sup>er</sup> trimestre

2020 à 19.239 véhicules en 2020, soit 79% de l'objectif fixé, à savoir 24.500 véhicules.

En matière de rendements portuaires, toujours en comparaison avec le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la durée d'attente moyenne globale en rade des navires a été légèrement améliorée, passant de 1,25 jour à 1,03 jour, soit -18%, grâce à la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le Port d'Alger.

Cette amélioration de la durée d'attente en rade des navires est liée en grande partie à ceux des navires Ro/Ro (-65%), butaniers (-48%), porte-conteneurs (-33%) et céréaliers (-10%). Néanmoins, une tendance à la hausse a été enregistrée pour le séjour moyen à quai des navires traités par l'EPAL, passant de 3,21 jours au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 à 3,43 jours 1<sup>er</sup> trimestre 2020, induite essentiellement par la hausse des séjours à quai des general-

cargo transportant le fer, des navires des hydrocarbures et des porte-conteneurs.

Or, le séjour des navires bétaillères et Ro/Ro a été réduit respectivement de -68% et -66%, selon le même bilan.

### L'EPAL mobilisée face à la crise sanitaire

Dans l'éditorial du périodique d'information, le Pdg de l'Epal, Mohammed Larbi, a rappelé que l'épidémie du Coronavirus a eu un impact "considérable" sur l'économie mondiale, et l'Algérie, "fortement connectée à cette économie", a subi "de plein fouet" cette crise.

Estimant que ce premier trimestre 2020 a impacté négativement son entreprise, M.

Larbi a souligné, qu'en dépit de cette situation, l'EPAL n'a pas cessé ses activités depuis l'apparition de l'épidémie, le port étant est un levier essentiel de l'économie nationale.

Il a également rassuré sur le fait que l'entreprise demeure "mobilisée plus que jamais face à cette situation inédite" et qu'elle était en mesure de "poursuivre le processus de son développement et de répondre efficacement à la demande de ses clients".

Le responsable a tout de même estimé qu'il était difficile de se prononcer à l'heure actuelle sur l'activité de la saison estivale de cette année "tant que les incertitudes planent encore sur la réouverture des lignes maritimes régulières".

## COMMERCE

## Rezig préside une réunion avec les cadres centraux consacrée au suivi des dossiers du secteur

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, samedi au siège de son département, une réunion avec les cadres centraux consacrée aux dossiers du secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekai, M. Rezig a mis l'accent sur "l'impératif respect des délais impartis, notamment ceux des dossiers communs avec les autres départements ministériels", lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook du ministère. Le secteur

du commerce est concerné par le Plan national de relance socio-économique, examiné lors d'une séance de travail présidée récemment par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune en présence du Premier ministre et des ministres des Finances, de l'Énergie, de l'Industrie, des Mines, du Commerce et de l'Agriculture, ainsi que du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective.

Lors de cette réunion, le président de la République avait appelé les ministres concernés à entamer immédiatement,

sous la supervision du Premier ministre, la recherche des mécanismes efficaces à même de réduire, à court terme, les dépenses inutiles et d'augmenter les revenus à travers l'encouragement de la production nationale, la généralisation de la numérisation et la lutte contre l'évasion fiscale, le gaspillage et la surfacturation, afin de permettre au pays de surmonter les difficultés conjoncturelles induites par la double crise issue du recul des revenus des hydrocarbures et de la propagation de la pandémie de la COVID-19.

## OPEP

## Données pétrolières : un atelier spécial sur les sources secondaires

Le Secrétariat de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a organisé un atelier technique avec des experts de l'industrie de certaines agences qui fournissent des données de sources secondaires à l'Opep, a indiqué samedi l'Organisation.

Organisé en fin de la semaine par vidéoconférence, cet échange visait à "partager des idées et des points de vues entre les parties prenantes sur les développements actuels du marché pétrolier", a précisé la même source dans un communiqué publié sur son site web.

L'atelier a réuni le SG de l'Organisation, Mohammad Sanusi Barkindo et une équipe du Secrétariat, ainsi que des représentants de plusieurs agences de données, à savoir, l'AIE, Platts, l'EIE, Argus Media, Intelligence énergétique et IHS Markit.

Des délégués de 23 pays de la Déclaration de coopération se sont également joints à l'atelier.

La rencontre a fourni "une plate-forme à travers laquelle les points de vue sur l'amélioration de la qualité et de la transparence des données peuvent être encore renforcés et améliorés parmi les acteurs du secteur de l'énergie", selon le communiqué de l'Opep. A cette occasion, le SG de l'Opep a souligné l'im-



portance de données fiables et précises en déclarant : "les données sont le moteur de nos recherches et analyses, qui à leur tour contribuent à façonner les politiques et les décisions opérationnelles". Il a ajouté, dans ce cadre que "la fourniture de données dans l'industrie pétrolière a toujours été la clé, remontant même aux premiers jours de l'industrie".

M. Barkindo a rappelé que les décisions officielles de l'OPEP concernant l'utilisation de sources secondaires

par le Secrétariat ont été prises en mai 1981, lors de la 60e réunion de la Conférence de l'OPEP et mars 1998 à la 104e réunion de la Conférence de l'OPEP.

Une autre décision marquante de décembre 2019 a vu des sources secondaires également utilisées pour surveiller les ajustements de la production par les non-participants à la Déclaration de coopération de l'OPEP, a-t-il également noté.

Ces décisions soutiennent les principes fondamentaux

de crédibilité, d'intégrité et de transparence de l'Organisation, ajoute le communiqué. M. Barkindo a également souligné le rôle important que des données fiables pour aider à restaurer la stabilité du marché pétrolier grâce aux récentes décisions convenues par les participants à la Déclaration de coopération.

"Ce que nous savons maintenant, c'est que si nous n'avions pas agi de manière aussi déterminée et décisive, le marché aurait dû faire face à une situation très périlleuse", a-t-il estimé.

"La qualité des données est essentielle à nos nobles efforts pour atteindre une grande précision dans nos rapports et contribue à une meilleure compréhension des fondamentaux du marché."

En fin de compte, cela soutient non seulement les objectifs de l'OPEP et de l'ensemble de notre industrie, qui sont à leur tour si essentiels à l'économie mondiale", a conclu le Sg de l'Opep.

## ARABIE SAOUDITE

## Hydrogène vert : l'Arabie Saoudite disposera d'ici 2025 de la plus grande usine au monde

L'Arabie Saoudite disposera, d'ici 2025, de la plus grande usine de fabrication d'hydrogène vert au monde, qui sera construite par Air Products, Acwa Power et Neom, a annoncé la Compagnie gazière Air Products.

"La compagnie gazière Air Products (Etats-unis) s'est associée à Acwa Power (Arabie Saoudite) et Neom (projet de ville futuriste située au Nord-Ouest de l'Arabie saoudite) pour la mise en place de la plus grande centrale de production d'hydrogène et d'ammoniaque verts au monde", précise la même source.

"Ce projet repose sur une technologie éprouvée à l'échelle mondiale et va intégrer de façon innovante plus de 4 gigawatts d'énergies renouvelables (solaire, éolienne et système de stockage), la production de 650 tonnes par jour d'hydrogène par électrolyse, la production d'azote par séparation de l'air et la production de 1,2 million de tonnes par an d'ammoniaque verte", a affirmé Air Products dans un communiqué avant de préciser que le site devrait entrer en service en 2025.

Cette infrastructure sera implantée dans la ville futuriste de Neom en Arabie Saoudite.

Elle nécessitera un investissement de 5 milliards de dollars qui seront mobilisés à parts égales par les trois partenaires.

"En exploitant le profil unique d'ensevelissement et le potentiel éolien de NEOM pour convertir l'eau en hydrogène, ce projet va fournir de l'énergie totalement propre à grande échelle et permettre ainsi au monde d'économiser plus de 3 millions de tonnes de CO2 par an et d'éliminer les émissions contribuant au smog et d'autres polluants équivalant aux rejets de 700 000 voitures", a affirmé Seifi Ghasemi, le directeur exécutif d'Air Products.

Rappelons que l'hydrogène est envisagé comme un combustible de remplacement des hydrocarbures dans le cadre de la transition énergétique.

## INDE

## Les perspectives économiques restent incertaines

Les perspectives à moyen terme de l'économie indienne restent incertaines, alors que les chaînes d'approvisionnement et la demande n'ayant pas encore été entièrement restaurés en raison de la crise du Covid-19, a indiqué le gouverneur de la Banque centrale indienne, Shaktikanta Das.

La crise mondiale de 2008 et la crise actuelle, a-t-il ajouté lors d'une intervention en ligne, montrent que ces chocs économiques ont des extensions plus importantes qu'on ne le pense généralement, et que le système financier du pays devrait avoir des réserves de capitaux plus importantes.

Un plan de recapitalisation des banques indiennes est nécessaire car l'impact économique de la pandémie peut entraîner une augmentation des créances douteuses et une érosion du capital des banques, a noté le gouverneur de la Banque centrale.

M. Das a relevé que la Banque centrale doit progressivement abandonner les mesures monétaires et réglementaires inhabituelles prises pour amortir les chocs économiques, car le secteur financier devrait revenir à son fonctionnement normal sans compter sur les assouplissements réglementaires comme une nouvelle norme.

Selon la plupart des estimations, l'économie indienne enregistrera une contraction record de plus de 4,5% au cours de l'exercice en cours qui a commencé le 1er avril en raison de la pandémie.

Le gouvernement indien, rappelle t-on, avait annoncé en mai dernier un méga-plan de 266 milliards de dollars afin de mener à bon port l'économie du pays et promouvoir notamment les chaînes d'approvisionnement locales.

APS

## FMI - DETTE - PANDÉMIE

## La dette publique mondiale atteindra un pic historique en 2020

La dette publique mondiale va atteindre cette année un niveau inédit dans l'histoire pour représenter 101,5% du PIB mondial, soit plus qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, soulignent des responsables du Fonds monétaire international (FMI) dans un article de blog publié vendredi.

Pour autant, Gita Gopinath et Vitor Gaspar, respectivement économiste en chef et directeur du département des finances publiques, estiment que les gouvernements devraient se garder de réduire trop tôt leurs dépenses en faveur de leur économie au risque sinon de compromettre la reprise.

"Alors que la trajectoire de la dette publique pourrait continuer à dériver dans un scénario défavorable, un resserrement budgétaire trop précoce présente un risque encore plus grand de faire dérailler la reprise, avec des coûts budgétaires futurs plus importants", écrivent-ils.

Ils soulignent que l'équation est difficile puisqu'il s'agit pour les gouverne-

ments de stimuler durablement leur économie terrassée par la crise sanitaire sans que leur dette ne devienne insoutenable.

Ils invitent ainsi à la dépense budgétaire tant que la pandémie n'est pas terminée tout en prenant acte de l'incertitude entourant la capacité des pays à renouer avec des niveaux de dette supportables.

Au total, les gouvernements ont dépensé près de 11.000 milliards en aides aux ménages et entreprises affectées par la paralysie économique résultant du confinement décrété pour contenir le nouveau coronavirus.

Pour le moment, "nombre de gouvernements profitent de coûts d'emprunts qui sont à des plus bas historiques" et les taux d'intérêt devraient rester à ces niveaux "pendant longtemps", notent les responsables de l'institution de Washington.

"Comme les économies devraient évoluer en deçà de leur potentiel pendant un certain temps, les pressions

inflationnistes resteront modérées, tout comme la nécessité pour les banques centrales de relever les taux d'intérêt", notent-ils.

Le Fonds table sur une stabilisation de la dette publique mondiale en 2021, exception faite des Etats-Unis et de la Chine.

Mais la prudence s'impose.

"Il y a une diversité dans les niveaux de dettes et les capacités financières selon les pays", commentent-ils.

A moyen terme, ils invitent les gouvernements à poursuivre "un plan budgétaire crédible".

Celui-ci pourrait reposer sur une meilleure mobilisation de leurs revenus "notamment en réduisant au maximum l'évasion fiscale" ou en instaurant une taxation plus forte du carbone.

Autre idée avancée: la réduction des dépenses en éliminant notamment les subventions aux énergies fossiles, le FMI prônant, à l'instar de nombreux acteurs en faveur de l'environnement, une reprise économique "verte".

## OMC - DIRECTION

## L'OMC accélère la sélection du nouveau directeur général

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a annoncé vendredi la décision d'accélérer le processus de sélection d'un successeur au directeur général sortant Roberto Azevedo.

Le président du Conseil général David Walker, également l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande, a annoncé le 20 mai qu'un délai d'un mois avait été convenu pendant lequel les membres de l'OMC peuvent soumettre leurs candidatures.

Ce délai a expiré le 8 juillet.

L'organisation qui est basée à Genève a déclaré dans un communiqué de presse que dans des circon-

tances normales, la deuxième phase du processus au cours de laquelle les candidats "s'introduisent aux membres" prendrait trois mois.

Mais à la suite de discussions avec les membres, l'OMC est venue que la deuxième phase sera raccourcie d'un mois et expirera le 7 septembre.

A cette date, la troisième et dernière phase de "consultations" commencera, a ajouté l'OMC.

M. Walker et les présidents de l'Organe de règlement des différends et de l'Organe d'examen des politiques commerciales consulteront ensuite avec tous les membres pour évaluer

leurs préférences et parvenir à un consensus sur le candidat idéal.

M. Walker a indiqué que la troisième phase ne durera pas plus de deux mois, ajoutant qu'il discutera avec les membres des procédures spécifiques pour la dernière phase dans les semaines à venir. Roberto Azevedo avait annoncé le 14 mai dernier qu'il quittera ses fonctions à la fin du mois d'août, écartant ainsi son deuxième mandat d'une année.

Huit membres ont présenté leurs candidatures au poste de directeur général de l'OMC pour succéder à M. Azevedo.

## WILAYA D'ALGER 56.000 autorisations exceptionnelles de circulation délivrées depuis le début du confinement



Les circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger ont délivré, depuis le début du confinement partiel, quelque 56.000 autorisations exceptionnelles de circulation au profit des opérateurs des différents établissements publics et privés activant dans le secteur économique et commercial et des organes de presse, a indiqué, samedi, le wali d'Alger, Youcef Cherfa.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le wali d'Alger a indiqué que ses services avaient délivré, depuis le début du confinement partiel suite à la propagation de Covid-19, quelque 56.000 autorisations exceptionnelles de circulation pour nécessité de service émanant des circonscriptions administratives au profit des différents établissements publics et privés du secteur économique et commercial et des organes de presse.

A ce propos, M. Cherfa a précisé avoir instruit les walis délégués de répondre avec célérité aux demandes d'autorisations de circulation, notamment au profit des professionnels du commerce des légumes et fruits ainsi que des matériaux de construction et des travaux publics afin de garantir l'approvisionnement du marché et préserver la dynamique économique, ajoutant que ces autorisations ont profité également aux malades pour suivre leurs soins.

Evouant les plus importantes mesures prises pour la gestion de la crise sanitaire à Alger, il a cité la création d'une cellule de crise pour le suivi de la situation.

Le wali d'Alger a évoqué, dans ce sens, la prise en charge de plus de 5200 citoyens rapatriés de l'étranger, l'affectation d'hôtels à l'hébergement du personnel de la santé et la réquisition de 169 bus pour le transport de près de 8500 personnes des corps médical et paramédical. Par ailleurs, il a fait état de la distribution de 52.000 colis alimentaires durant le mois de Ramadhan en coordination avec les associations de la société civile en sus de la consécration d'une enveloppe financière de 20 milliard de centimes au profit de 10.000 travailleurs journaliers et artisans impactés par la propagation du nouveau Coronavirus.

Concernant les infractions liées au non-respect des mesures de confinement sanitaire, M. Cherfa a avancé le chiffre de près de 3000 infractions enregistrées dans la wilaya d'Alger, avec la mise en fourrière de plus de 7000 véhicules.

Dans le même contexte, il a fait état de plus de 500 décisions de fermeture de commerces et 15 centres commerciaux pour non-respect des gestes barrières, à savoir le port du masque et la distanciation physique.

D'autre part, le wali d'Alger a cité 62 000 opérations de désinfection en sus de la distribution de 1,3 million masques de protection au personnel de la santé.

A cet effet, le wali d'Alger a salué les efforts consentis par les associations de la société civile et le mouvement associatif, depuis le début de la pandémie, à travers l'organisation de plusieurs opérations de sensibilisation et de solidarité, assurant que toutes les facilités seront accordées pour l'agrément d'autres associations.

Revenant sur les mesures d'interdiction de la circulation automobile au niveau de la wilaya d'Alger, à l'instar de plusieurs autres wilayas, annoncés jeudi dans le cadre des nouvelles mesures de lutte contre la pandémie, M. Cherfa a indiqué que les véhicules de transport de marchandises et d'approvisionnement des marchés n'étaient pas concernés par ces mesures et qu'ils étaient autorisés à poursuivre leur activité normalement avec le respect des horaires du confinement sanitaire.

S'agissant de l'ouverture de points de vente de moutons au niveau de la wilaya d'Alger, en prévision de l'Aïd el Adha, le wali a souligné que cette décision ne relevait pas de ses prérogatives, soulignant que les présidents d'APC avaient donné instructions pour l'interdiction de la vente de moutons, à travers les différentes espaces et places publiques.

Et d'ajouter : en cas d'autorisation de cette vente, nous étudierons la possibilité de consacrer des marchés de proximité à la vente des moutons dans les alentours de la capitale, loin des agglomérations, en exigeant le respect scrupuleux des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité pour éviter tout risque de contamination.

## SANTÉ - AUTISME Impératif de programmes pédagogiques modernes pour la prise en charge des autistes

Des spécialistes en prise en charge des enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA), ayant pris part, samedi, à une visioconférence intitulée "vision prospective pour la prise en charge des autistes, aux yeux des praticiens" se sont accordés sur l'impérative adoption de programmes pédagogiques modernes pour la prise en charge de cette catégorie.

"Des programmes pédagogiques modernes sont impératifs pour la prise en charge des personnes autistes, suivant chaque catégorie d'âge, en vue de renforcer le système de prise en charge actuel, notamment au volet de la réadaptation", ont estimé les participants à cette visioconférence, organisée en application des mesures préventives contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Les intervenants à cette visioconférence, organisée à l'initiative d'associations actives du domaine, ont, également, plaidé pour la "nécessaire formation de ressources humaines complémentaires, considérées à la base du système de prise en charge des autistes". "Il faut exploiter les importantes ressources disponibles en Algérie, pour développer le système de prise en charge de cette catégorie, représenté (système) par les associations et les centres nationaux spécialisés, englobant de nombreux praticiens ayant acquis une



expérience dans le domaine, et qui de plus ont exprimé leur désir d'échanger des informations avec les parents", ont-ils souligné, en outre.

Pour Abdelaziz Thani Youcefi, un ingénieur en intelligence artificielle à Dubaï, il est impératif de mettre en place une stratégie pour la prise en charge des enfants autistes, "en vue de les préparer pour l'avenir et en faire des personnes innovantes", a-t-il dit, signalant des "études qui ont démontré que ceux-ci possèdent des

donc extraordinaires". Il a plaidé, à cet effet, pour "l'équipement des centres spécialisés du domaine, avec les plus récentes technologies, dans un but de relever leur niveau d'encadrement, et d'aider à corriger et améliorer leur comportement".

Le psychologue Hafidh Bouzid a, quant à lui, plaidé pour une "implication des parents dans la prise en charge de leurs enfants autistes, au vu du temps, qu'ils passent avec eux", tout en soulignant l'importance de l'échange

d'idées et des expériences entre les associations.

Outre le volet réadaptation, les participants à cette visioconférence ont, également, abordé l'importance du diagnostic précoce de l'autisme.

A l'image de Dr Nadjia Mahi, psycho-pédiatre à l'hôpital de Paris, qui a souligné "l'importance du diagnostic précoce, en vue d'une prise en charge du jeune enfant, pour le faire sortir de son isolement", a-t-elle indiqué.

Son idée est corroborée par Dr Abdelhakim, un ergothérapeute du sultanat d'Oman, qui a affirmé "l'impossibilité de confirmer un cas de trouble du spectre de l'autisme, en une séance ou deux".

"Pour cela, il faut plusieurs séances, à raison de deux ou trois par semaine", a-t-il dit.

Cette visioconférence a été couronnée par l'émission d'une série de recommandations visant l'amélioration de la prise en charge des autistes, dont la priorité d'élaboration d'un plan national pour l'autisme.

## COVID-19 Le wali d'Alger exclut la possibilité d'imposer un confinement partiel aux communes de la wilaya

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa a écarté samedi la possibilité d'imposer un confinement partiel à travers les communes de la capitale qui ont enregistré des cas confirmés de Covid-19, estimant que la situation épidémiologique "est stable, maîtrisée et pas inquiétante".

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya sur les dernières mesures prises à l'effet d'enrayer la propagation de la Covid-19, M. Cherfa a précisé qu'un "confinement partiel ne saurait être imposé à travers les communes de la capitale qui ont enregistré des cas confirmés de Covid-19" du fait de "la nature de son tissu urbain et de la densité de la circulation des personnes et de véhicules". Alors que des cas de Coronavirus ont été recensés à travers les 57 communes de la capitale depuis le début de la pandémie, le wali a assuré que la situation épidémiologique reste "stable et maîtrisée et pas préoccupante", faisant état de la relance de l'action anticipative afin d'enrayer la pandémie à travers le diagnostic précoce des cas suspects au niveau des établissements de santé de proximité.

Il a en outre fait savoir que "tous les moyens et les ressources médicales et humaines ont été mobilisés afin de prendre en charge les cas enregistrés et ceux hors wilaya".

Depuis le début de la pandémie, la wilaya d'Alger a affecté "plus de 13 services spécialisés (plus de 700 lits) à la prise en charge des malades de la Covid-19", a-t-il rappelé, évoquant

"la possibilité d'assurer encore 1.000 lits grâce à l'exploitation des structures hôtelières".

Et d'ajouter que "917 personnes atteintes sont actuellement à domicile afin d'assurer un meilleur suivi de leur état de santé".

Le wali a affirmé, en outre, que tous les moyens médicaux et de protection nécessaires seront fournis au personnel médical et paramédical de 13 établissements hospitaliers à Alger, dont 5 Centres hospitalo-universitaires (Mustapha Pacha, Nafissa Hamoud (ex Parnet), Isaad Hassani de Beni Messous, Douéra et Lamine Debaghine de Bab el Oued (ex Maillot) et les Etablissements Hospitaliers Spécialisés (EHS) d'El Kettar et de Zmirli, outre les services spécialisés dans le traitement des cas de coronavirus.

Lors de sa rencontre avec des walis, le président de la République avait chargé ses derniers d'accompagner le secteur de la santé et non de le gérer, a rappelé M. Cherfa, soulignant le rôle attendu des walis dans la phase actuelle, à savoir "l'accompagnement sur le terrain du secteur de la santé, en assurant des facilités au personnel médical et paramédical et aux malades en termes d'hébergement, de restauration et de transport, en sus de la garantie des moyens de protection nécessaires, comme les masques et les combinaisons de protection pour faciliter la tâche aux médecins dans l'accomplissement de leur mission".

Il a exprimé, en outre, la disponibilité de la wilaya à consacrer une



partie de son budget au soutien des établissements hospitaliers et à l'acquisition de moyens et produits nécessaires aux analyses de laboratoire, en sollicitant le personnel médical et paramédical relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que les médecins à la retraite, au chômage et les bénévoles, en contrepartie d'une prime équivalant le salaire d'un médecin.

Il a souligné, par ailleurs, que tous les laboratoires d'analyses privés agréés à Alger sont désormais autorisés à effectuer le dépistage du nouveau coronavirus, outre la disponibilité des produits nécessaires dont les réactifs, en plus des laboratoires des établissements hospitaliers publics, assurant qu'un dispositif complet avait été mis en place au niveau des hôpitaux de Mustapha Pacha et de Baïnem pour effectuer les tests de dépistage.

## TRANSPORT AÉRIEN

**L'IATA plaide pour une reprise post-COVID-19 plus écologique**

L'Association du transport aérien international (IATA) a appelé l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à donner la priorité aux investissements dans les Carburants durables d'aviation (Sustainable Aviation Fuel) pour une reprise post-COVID-19 en phase avec l'objectif de réduction des émissions aériennes de moitié, à l'horizon 2050 par rapport à 2005.

Le monde doit se "reconstruire mieux" à partir de la crise du COVID-19 en accordant une attention particulière aux investissements dans les technologies de réduction du carbone et dans les carburants durables d'aviation, qui créeront des emplois et stimuleront les progrès de l'aviation vers moins d'émissions, a encore souligné l'IATA.

L'association internationale considère, toutefois, que les taux de production actuels de carburants durables d'aviation sont trop faibles pour que l'aviation atteigne cet objectif, malgré leur potentiel prouvé et les efforts déployés par les compagnies aériennes dans ce sens.

Les carburants durables d'aviation peuvent réduire les émissions de CO2 sur le cycle de vie jusqu'à 80% par rapport au carburant conventionnel.

Ils utilisent des sources durables qui ne sont pas en concurrence avec la nourriture ou l'eau et qui ne nuisent pas à



la biodiversité, tient encore à préciser l'IATA.

"Les fonds colossaux que les gouvernements investissent dans la reprise économique post-COVID-19 peuvent aider à propulser la transition énergétique de l'industrie aéronautique. Pour y parvenir, les gouvernements, la communauté financière et les producteurs de carburant doivent travailler

ensemble dans le but d'augmenter rapidement la production des carburants d'aviation durables et abordables", a déclaré le directeur général et PDG de l'IATA, Alexandre de Juniac. Selon l'association, la production actuelle de carburant durable d'aviation est de 50 millions de litres par an.

Mais, pour que les coûts de ces carburants tombent à des

niveaux compétitifs avec ceux du carburant conventionnel, la production doit atteindre 7 milliards de litres ou 2% de la consommation de 2019.

"La production est bien en dessous du niveau nécessaire pour que les prix tombent à des seuils compétitifs.

Atteindre le bon prix est d'autant plus crucial que les pertes de l'industrie et les niveaux d'endettement augmentent.

Mais, si les gouvernements profitent du moment pour mettre en place des politiques associant des cadres fiscal et réglementaire soutenant la production des carburants durables d'aviation à la mobilisation de fonds d'appui à la production de ce genre de carburants, il est possible d'atteindre le point de bascule de 2% en 2025.

Cela favorisera un vol plus vert, créera des emplois et contribuera à une reprise économique plus verte", a encore déclaré Alexandre de Juniac.

## IRAN

**Accident d'avion ukrainien: une "erreur de réglage de radar" à l'origine du drame (Téhéran)**

Une "erreur humaine dans le suivi d'établissement d'un système de radar" est l'"élément clef" à l'origine de l'accident du Boeing ukrainien abattu par erreur le 8 janvier près de Téhéran (176 morts), selon un rapport de l'Aviation civile iranienne.

"Il y a eu un manquement dû à une erreur humaine dans le suivi de la procédure d'établissement d'un système radar ayant induit une erreur de 107 degrés dans ledit système, ne permettant plus d'appréhender correctement la trajectoire des objets dans son champ", indique ce rapport publié samedi soir.

Un rapport d'enquête préliminaire de l'Organisation de l'aviation civile iranienne (CAO) assure que deux missiles ont été tirés en direction de l'appareil de la compagnie Ukrainian International Airlines abattu par erreur le 8 janvier par les forces armées iraniennes. L'état-major iranien avait reconnu le 11 janvier, trois jours après le drame, la responsabilité des forces armées dans cette catastrophe aérienne ayant fait 176 morts.

## BRÉSIL - PARAGUAY

**Un tribunal du Paraguay rejette une nouvelle demande de libération de Ronaldinho**

Un tribunal du Paraguay a rejeté une demande de libération de Ronaldinho, l'ancienne star brésilienne du football, détenu depuis quatre mois pour usage de faux documents officiels, ont indiqué samedi des sources judiciaires. Une enquête a été ouverte concernant l'ancienne idole de Barcelone, du Milan et du Paris Saint-Germain pour ses liens supposés avec un réseau opérant dans les jeux de hasard et ayant recours à des passeports authentiques mais falsifiés.

Ronaldinho et son frère Roberto de Assis Moreira ont été arrêtés le 6 mars pour utilisation de passeports paraguayens falsifiés.

Les deux hommes sont depuis détenus dans un hôtel du centre d'Asuncion, aménagé en prison temporaire. Quelque 18 personnes ont déjà été arrêtées dans le cadre de cette affaire, pour la plupart des fonctionnaires des services d'immigration ou des policiers.

**FRANCE - GRANDE BRETAGNE - MIGRATION 21 migrants secourus dans la Manche**

Vingt et un migrants dans trois embarcations en difficulté ont été secourus dans la Manche samedi alors qu'ils tentaient de rejoindre la Grande-Bretagne, ont indiqué les autorités françaises. Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez (nord) a été prévenu "qu'une embarcation avec quatre migrants à son bord" se trouvait à environ deux kilomètres au nord-est de Sangatte, a relaté la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord dans un communiqué. Ces quatre personnes, "en sévère hypothermie", ont été prises en charge alors que leur embarcation avait chaviré. Ils sont tous "sains et saufs".

Plus tard dans la nuit une personne a appelé les secours pour demander une assistance affirmant se trouver en mer avec d'autres individus à quatre kilomètres au nord de Calais.

Sur le bateau pneumatique tombé en panne, se trouvaient 13 migrants qui ont été pris en charge par la police aux frontières.

Puis, le Cross Griz-Nez a été prévenu par un voilier belge qu'une embarcation de type kayak gonflable avec quatre migrants à son bord" se trouvait "à proximité" du chenal du port de Calais". Ces quatre personnes ont été récupérées par une vedette de la gendarmerie.

APS

## NIGER

**Le gouvernement veut mettre la science et l'innovation au service du développement du pays**

Le gouvernement nigérien a adopté vendredi en Conseil des ministres un projet de Politique nationale en Science, Technologie et Innovation au service du développement du pays (POSTIND), ont rapporté samedi des médias, citant une source officielle.

Sa mise en oeuvre vise notamment "le développement du cadre institutionnel des politiques en matière de Science, de Technologie et d'Innovation, le renforcement de l'enseignement de la science, de la technologie et de l'innovation, la création des centres d'excellence de formation, de la recherche et de l'innovation en sciences et technologies" dans le pays, a indiqué le gouvernement dans un communiqué. Selon la même source, "la

science, la technologie et l'innovation, constituent les moteurs de la croissance socio-économique", et "les sociétés qui ont trouvé des solutions adéquates à leurs multiples défis de développement ont dû privilégier les connaissances et les compétences scientifiques, la technologie et ont fait la promotion de la culture de l'innovation".

L'adoption de ce projet de texte, a-t-on souligné, répond à l'engagement des ministres africains chargés de la science, de la technologie et de l'innovation, à la réunion de Nairobi le 3 avril 2012, d'"élaborer et de mettre en oeuvre des politiques, des stratégies et des plans d'actions de Science, de Technologie et d'Innovation (STI) aux niveaux régional

et national". Elle répond aussi à la directive de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), prise à Yamoussoukro le 29 juin 2012, avec pour objectif de "favoriser la coopération et de parvenir à un développement économique et social durable à travers la mise en oeuvre d'une politique (dans ce sens) pour satisfaire les besoins actuels et à venir des peuples et leur garantir une meilleure qualité de vie".

"Le présent projet de politique nationale en matière de Science, de Technologie et d'Innovation, vise à honorer l'engagement du Niger et à mettre la science, la technologie et l'innovation au service du développement de notre pays", a conclu le communiqué.

**MENACE DE MARÉE NOIRE AU LARGE DU YÉMEN Réunion de crise à l'ONU**

Un pétrolier abandonné au large du Yémen avec un chargement de 1,1 million de barils de brut risque de se briser à tout moment, faisant courir le risque d'une pollution sans précédent dans la mer Rouge, selon des experts internationaux.

Le FSO Safer, vieux de 45 ans, est ancré depuis 2015 au large du port de Hodeida contrôlé par le mouvement Ansarallah (Houthis) qui empêchent des experts de l'ONU d'inspecter le navire.

Le tanker n'a pratiquement pas été entretenu depuis que la guerre a éclaté, il y

a plus de cinq ans, entre les Houthis et le gouvernement appuyé par une coalition menée par l'Arabie saoudite.

Le Conseil de sécurité tient une réunion spéciale le 15 juillet sur la question, après qu'une voie d'eau a été signalée dans la salle des machines du navire, "ce qui aurait pu conduire à un désastre", selon Stéphane Dujarric, porte-parole du chef de l'ONU. Si des experts ont accès au navire, ils effectueront des réparations légères et détermineront les étapes à venir, a ajouté vendredi le porte-parole. "Nous espérons que les

arrangements logistiques seront rapidement pris afin que ce travail puisse commencer", a-t-il dit. Le Safer pourrait causer "la plus grande catastrophe environnementale au niveau régional et mondial", averti pour sa part le gouvernement yéménite.

Le Premier ministre du Yémen, Main Abdelmalek Saïd, a appelé jeudi la communauté internationale à punir les Houthis pour avoir empêché une inspection de l'ONU, et déclaré que la valeur du pétrole devrait être dépensée pour la santé et les projets humanitaires.

## NÉPAL

**23 morts suite à des glissements de terrain**

Pas moins de 23 personnes ont péri suite à des glissements de terrain au Népal, tandis que 35 autres sont toujours portées disparus à la suite des pluies torrentielles de mousson qui s'abattent sur le pays, a déclaré un responsable local. Selon le porte-parole de l'Autorité de gestion et de réduction des risques de

catastrophe, Janardan Gautam, les glissements de terrain ont touché 9 des 77 districts du pays et ont bloqué plusieurs routes et autoroutes. Jeudi, le Centre météorologique du pays a mis en garde contre de fortes précipitations prévues ce week-end, prévenant que des dizaines de rivières risquent

d'inonder plusieurs villes et villages à travers le pays.

Lors d'un discours télévisé à la nation, le Premier ministre népalais, Sharma Oli a déclaré que le gouvernement avait largement mobilisé les forces de sécurité pour secourir les personnes touchées par les glissements de terrain. Des centaines de per-

sonnes meurent chaque année au Népal, lorsque les pluies de mousson déclenchent des glissements de terrain et des inondations.

En 2019, plus de 100 personnes ont péri dans des glissements de terrain et des inondations à travers le pays, selon l'autorité nationale de gestion des catastrophes.

## SANTÉ - ALGÉRIE

SÉTIF - COVID-19

**Impérative ouverture de nouveaux centres de dépistage du Covid-19 dans "les plus proches délais"**

Le wali de Sétif, Mohamed Belkateb, a donné samedi après-midi des instructions fermes pour l'ouverture "dans les plus proches délais" de nouveaux centres de dépistage du Covid-19 en dehors du CHU "Abdenour Mohamed Saâda".

Intervenant au cours d'une rencontre au siège de la wilaya avec les membres du comité de suivi de l'épidémie, le responsable de l'exécutif local a insisté sur l'ouverture de centres de dépistage et d'examen des cas suspects en dehors du CHU pour réduire la pression sur cet établissement vers lequel se dirigent tous les cas suspects sur l'ensemble du territoire de la wilaya. L'ouverture du centre d'examen et de dépistage de la cité Belir au chef-lieu de wilaya depuis quelques jours a relativement réduit la pression sur le CHU d'où la nécessité d'ouvrir dans les meilleurs délais d'autres centres à l'établissement hospitalier de la cité "El Hidhab" et un autre à "El Maabouda" pour une prise en charge meilleure des cas suspects d'infection par le Covid-19, a ajouté le wali.

Le responsable de la wilaya a appelé à réserver des hôtels sur le budget de wilaya pour héberger dans des conditions convenables les staffs médicaux et paramédicaux et de réserver d'autres hôtels pour les cas suspects, affirmant que les services de wilaya prendront en charge toutes les dépenses couvrant les besoins du secteur de la santé en matière de moyens de protection ou équipements dont l'acquisition de citernes d'oxygène de secours pour les hôpitaux de Sétif et El Eulma en application des instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

Le wali a en outre considéré que la situation est "exceptionnelle et requiert des mesures exceptionnelles d'urgence et chacun doit assumer ses responsabilités dans les domaines de compétences respectifs". Des solutions "effectives", a affirmé le wali, doivent être apportées dont la réquisition des médecins des résidences universitaires en congé pour combler le manque en personnel médical et le transfert des malades vers les autres hôpitaux de la wilaya dont ceux de Béni Aziz et Béni Ouerthilène disposant chacun de 120 lits. La rencontre tenue en présence de médecins, de chefs de services et des acteurs du secteur a abordé diverses questions liées à l'évolution de l'épidémie dans la wilaya et aux préoccupations des personnels se trouvant dans les premiers rangs de la lutte contre le nouveau coronavirus.

COVID-19

**La Direction de la santé de Sétif dément l'information sur le nombre de décès dans cette wilaya**

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sétif a formellement démenti, dans une correspondance adressée au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, les chiffres sur le nombre de décès par COVID-19 dans cette wilaya, déclarés par le quotidien Liberté dans un article paru samedi. Les chiffres déclarés par ce quotidien, dans un article intitulé "Sétif endeuillé", paru le 11 du mois courant, "ne sont pas justifiés et ne reflètent pas la situation épidémiologique de la wilaya, et que nos déclarations des décès Covid-19 sont officialisées par les résultats du PCR et le certificat descriptive des décès", lit-on dans cette correspondance. Ainsi, selon cette source, les 19 décès à l'EPH d'El Eulma, annoncés par ce quotidien, n'ont pas de lien avec la Covid-19 et confirmés par PCR, ni encore les 09 décès du CHU de Sétif. La Direction de la santé et de la population de Sétif a déploré 03 décès pour toute la wilaya, durant la journée du 10 du mois courant (01 cas au CHU de Sétif, 01 à l'EPH d'Ain Azel et 01 autre à l'EPH d'Ain El Kebira), pour 03 autres cas durant la journée du samedi 11 juillet (01 au CHU de Sétif, 01 à l'EPH d'Ain Oulmène et 01 décès à l'EPH de Bougaa).

Selon le décompte par établissement hospitalier, contenu dans cette correspondance, pour la période allant du 01 au 11 juillet, le CHU de Sétif a enregistré 06 décès, l'EPH d'Ain Azel 10, les EPH d'El Eulma 08, Ain Oulmène 15, Bougaa 06, Ain El Kebira 03 et Beni Ourtilane 03 décès.

**483 nouveaux cas, 368 guérisons et 7 décès durant les dernières 24h**

Quatre-cent quatre-vingt-trois (483) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 368 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 19 195, soit 44 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 1011 alors que le nombre des patients guéris est passé à 13 743, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

M. Fourar a également fait savoir que 73 % des décès représentent la catégorie d'âge de 60 ans et plus.

En outre, 31 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 18 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors



que 12 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 18 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 58 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin,

le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obli-

gation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

CORONAVIRUS

**Prise en charge des patients souffrant de Covid-19 : "vers l'augmentation des capacités d'accueil des hôpitaux"**

Un dispositif permettant l'augmentation du volume des admissions au niveau des établissements hospitaliers conséquemment à la recrudescence des cas de coronavirus (Covid-19) sera mis en place, a annoncé dimanche le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

"J'ai instruit tous les responsables afin de mettre en place un dispositif de lits dédié au Covid-19. Il ne faut pas qu'il y ait un seul Algérien qui parte à l'hôpital et qu'il ne trouve pas de place.

Cela est inadmissible", a-t-il déclaré sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale.

Selon le ministre, un délai de "48 heures" a été accordé aux responsables de ces établissements pour assurer une réaction rapide et efficace pour l'accueil des patients souffrant de Covid-19. Il a précisé, à ce titre, que des instructions ont été données pour que "60% des lits disponibles soient dédiés au Covid-19 et les 40% restants aux urgences". "Le constat que j'ai fait, c'est qu'on n'a pas déployé au niveau des établissements le nombre de lits suffisants", a-t-il regretté, reconnaissant, à l'occasion, que le secteur de la santé a "été pris de cours" par la recrudescence du nombre de cas de contamination. Pour renforcer les capacités des hôpitaux à satisfaire une demande accrue, le ministre, a-t-il poursuivi, est "en train de prendre les mesures pour stopper, à nouveau, les activités non urgentes".

Il a affirmé, en outre, que malgré l'augmentation brutale de la demande "les hôpitaux ne seront sollicités qu'en dernier recours".

M. Benbouzid a estimé que l'augmentation des cas de Covid-19 observée ces derniers jours constitue "une préoccupation nouvelle" pour les autorités sanitaires du pays qui doivent "prendre les mesures et être encore plus vigilantes dans la communication et la sensibilisation des citoyens". Le ministre s'est engagé, dans ce contexte, à sanctionner tout

manquement dans la prise en charge des malades de Covid-19, soulignant que "des sanctions sont déjà tombées et d'autres tomberont si nécessaire". "Ce qui s'est passé à Sidi Aïssa (wilaya de M'Sila) est insoutenable, c'est inadmissible", a-t-il jugé, faisant savoir qu'"une enquête a été diligentée". "J'ai le rapport et des sanctions vont tomber de la même manière qu'à Sétif et à Constantine", a-t-il averti. Il a assuré également que la Pharmacie centrale des hôpitaux "doit tout le monde" en équipements de protection et en autres ressources nécessaires à la prise en charge de patients atteints de Covid-19.

"Je ne fais qu'écouter et répondre à la demande. Je ne fais qu'instruire la pharmacie centrale (PCH) et l'Institut Pasteur pour développer plus de moyens et répondre à la demande", a-t-il indiqué. Toutefois, "dans toutes les situations, il y a parfois des manques, une panne ou un arrêt au cours de l'approvisionnement.

En temps normal, ces manques sont traités calmement, aujourd'hui la situation est différente", a-t-il ajouté, regrettant que ces "pannes soient exploitées par des personnes mal intentionnées".

Néanmoins, il a promis que l'Etat mettra "à la disposition du personnel médical tous les moyens nécessaires".

Interrogée sur un éventuel reconfinement, le ministre a estimé que cette mesure qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 "n'est pas à écarter". Dans le cas où l'Algérie doit recourir à nouveau à cette mesure, le confinement "sera partiel" et "non pas national", a-t-il soutenu, précisant que le confinement concernera les régions "à forte densité de population".

"C'est une mesure qu'on ne souhaite pas", a-t-il ajouté, expliquant que le recours au reconfinement "n'est pas une chose simple" et "n'est pas la bonne solution". Evoquant le risque de propagation du virus durant la célébration de l'Aid El Adha, M. Benbouzid a affirmé que son département peut seulement "don-



ner des recommandations sur le plan purement sanitaire", appelant les citoyens à "éviter les rassemblements et les déplacements inter-wilayas". Pour le ministre, la question du maintien ou de l'annulation du sacrifice du mouton est "une affaire de fetwa et des gens de la religion".

S'agissant de l'utilisation du scanner dans le dépistage, M. Benbouzid a estimé qu'"à aucun moment, la machine ne doit supplanter l'examen clinique.

A aucun moment, le scanner ne doit être le seul moyen de diagnostic".

Toutefois, il a souligné que son utilisation est tolérée lorsqu'"on ne dispose de rien", mettant en garde contre tout "abus" dans le recours à cette technique. Sur un autre plan, M. Benbouzid a affirmé que la stratégie de communication liée au Covid19 "change au gré de la situation".

"Nous ne sommes pas alarmistes, nous essayons d'expliquer, de mettre en garde" les citoyens contre le non respect des gestes barrières, a-t-il expliqué, indiquant que lors d'une réunion tenue samedi avec le ministre de la Communication et des cadres de son département, il a été décidé de renforcer le plateau de communication".

"Nous allons déployer des moyens de communication extrêmement forts", a-t-il ajouté.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

## Au moins 565.363 morts

La pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 565.363 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles hier.

Plus de 12.741.270 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie et au moins 6.792.900 malades sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 134.815 décès pour 3.247.782 cas.

Au moins 995.576 personnes y ont été déclarées guéries.

Les autres pays les plus touchés sont le Brésil avec 71.469 morts pour 1.839.850 cas, le Royaume-Uni avec 44.798



morts (288.953 cas), l'Italie avec 34.945 morts (242.827 cas) et le Mexique avec 34.730 morts (295.268 cas). La Chine (sans les terri-

toires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83594 cas (sept nouveaux entre samedi et dimanche), dont 4.634

décès et 78.634 guérisons.

L'Europe totalisait dimanche à 11h00 GMT 202.399 décès pour 2.828.270 cas, les Etats-Unis et le Canada 143.624 décès (3.355.128 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 143.176 décès (3.324.405 cas), l'Asie 42.852 décès (1.734.122 cas), le Moyen-Orient 20.199 décès (909.922 cas), l'Afrique 12.976 décès (578.055 cas), et l'Océanie 137 décès (11.371 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## INDE

## 28637 nouveaux cas en 24 heures

Le ministère indien de la Santé a signalé dimanche matin un record de 28.637 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures à travers le pays, portant le nombre total d'infections à 849.553.

Le bilan des décès liés au COVID-19 est passé à 22.674 avec 551 personnes décédées pendant la même période.

Selon les responsables du ministère, 534.621 patients ont quitté l'hôpital suite à l'amélioration de leur état, tandis que le nombre de cas actifs dans le pays est actuellement de 292.238.

L'Inde est entrée dans la phase dite de "déconfinement 2.0", bien que les restrictions restent pleinement en vigueur dans les zones de confinement.

La semaine dernière, la Direction générale de l'aviation civile (DGCA) a annoncé que les vols commerciaux internationaux à destination et à partir de l'Inde seraient suspendus jusqu'au 31 juillet.

Jeudi dernier, le gouvernement de l'Uttar Pradesh (nord), l'Etat le plus peuplé du pays, a décidé d'imposer un confinement le week-end du vendredi soir au lundi matin, afin de briser la chaîne de transmission du COVID-19.

## RUSSIE

## 6.611 nouveaux cas d'infection confirmés

La Russie a enregistré 6.611 nouveaux cas d'infection au Covid-19 au cours des dernières 24 heures, portant le total des cas à 720.547, a indiqué samedi le Centre d'intervention chargé de la réponse au coronavirus du pays dans un communiqué.

Le nombre de décès a augmenté de 188 pour atteindre 11.205, tandis que 497.446 personnes se sont rétablies, dont 8.378 au cours des dernières 24 heures, selon le communiqué.

Moscou, la région la plus touchée du pays, a signalé 678 nouveaux cas confirmés, portant son nombre d'infections à 228.678.

Jusqu'à Vendredi, 277.896 personnes étaient toujours sous observation médicale, tandis que plus de 22,7 millions de tests de dépistage du nouveau coronavirus ont été effectués dans tout le pays, a déclaré l'Observatoire russe des droits des consommateurs et du bien-être humain.

## ESPAGNE

## Près de 500 personnes atteintes interdites de participer aux élections régionales

Les autorités régionales en Galice et aux Pays Basque ont annoncé, samedi, que près de 500 personnes testées positives au Covid-19 sont interdites de participer aux élections régionales qui se tiendront, dimanche, dans les deux communautés autonomes.

Le vice-président du gouvernement régional de Galice, Alfonso Rueda, a indiqué que le département régional de la Santé a informé les 300 personnes concernées de l'impossibilité d'aller voter lors des élections de dimanche.

Selon les données fournies ce samedi par le ministère de la santé, il y a 259 cas actifs de COVID-19 en Galice, et des dizaines attendent les résultats des tests.

Dans ce sens, Rueda a appelé la population à faire preuve de "responsabilité", car aucun dispositif de surveillance ne sera établi pour contrôler ces personnes.

De son côté, le Conseil Electoral Central a approuvé les mesures adoptées par le Gouvernement régional Basque visant à interdire 160 personnes infectées par le coronavirus de voter lors du scrutin régional.

Cette mesure a pour objectif de "prévenir la propagation indésirable" du coronavirus et de "préserver la santé" des citoyens, souligne le Conseil.

Un total de 4,5 millions de Basques et de Galiciens reviendront aux urnes après l'avance des élections régionales au 12 juillet.

APS

## ETATS-UNIS

## 66.528 nouveaux cas en 24h, nouveau record

Les Etats-Unis ont recensé samedi 66.528 nouveaux cas de Covid-19 en 24h, un nouveau record pour ce pays, le plus durement frappé au monde par la pandémie, selon l'Université Johns Hopkins.

Le nombre total de cas confirmés depuis le début de l'épidémie s'élève samedi à 3.242.073, selon cette université basée à Baltimore (est) et dont les bilans font référence.

Le nombre de décès s'élève

quant à lui à 134.729, soit 760 de plus que vendredi. Le nombre quotidien de nouvelles infections a dépassé les 60.000 pour la cinquième journée d'affilée aux Etats-Unis où, de l'aveu même des autorités sanitaires, l'épidémie est hors de contrôle dans plusieurs Etats.

Pour la première fois, le président Donald Trump a porté un masque publiquement samedi, à l'occasion d'une visite dans un hôpital militaire près de Washington. M. Trump, qui mini-

mise la gravité de la pandémie, était jusqu'à présent rétif à cette mesure de prévention, à l'instar d'un grand nombre de ses partisans.

Les deux tiers des Américains désapprouvent désormais la gestion de la pandémie par M. Trump, selon un sondage ABC publié vendredi, contre une moitié en avril. Les sondages pour l'élection du 3 novembre donnent neuf points d'avance en moyenne à son adversaire, le démocrate Joe Biden.

## Etats-Unis: le président américain porte un masque en public pour la première fois

Le président américain Donald Trump a pour la première fois porté samedi un masque de protection en public, étant sous pression depuis des semaines pour donner l'exemple face à l'explosion de la pandémie de Covid-19 aux Etats-Unis.

M. Trump et un groupe de conseillers ont porté des masques noirs au cours d'une visite à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, où ils ont rencontré des anciens combattants blessés,

selon des images de la chaîne de télévision CNN.

Selon des informations des médias, les conseillers de M. Trump le supplient depuis des semaines de porter un masque en public, comme le recommandent les experts, et de montrer ainsi l'exemple alors que l'épidémie de coronavirus est hors de contrôle dans plusieurs Etats américains. Le président, qui minimise la gravité de la pandémie, était jusqu'à présent rétif au port du masque, à l'instar d'un

grand nombre de ses partisans.

Donald Trump avait expliqué le 1er juillet qu'il ne voyait pas l'utilité d'adopter cette mesure préventive, toutes les personnes qu'il rencontre étant selon lui testées à l'avance. Il avait toutefois affirmé qu'il porterait le masque ne lui poserait "aucun problème" s'il était "dans une situation de proximité avec les gens".

Les Etats-Unis sont le pays du monde le plus touché par le Covid-19,

avec plus de 60.000 nouveaux cas recensés chaque jour et près de 135.000 décès depuis le début de l'épidémie.

Les deux tiers des Américains désapprouvent désormais la gestion de la pandémie par Donald Trump, selon un sondage ABC publié vendredi, contre une moitié en avril.

Les sondages pour l'élection du 3 novembre donnent neuf points d'avance en moyenne à son adversaire, le démocrate Joe Biden.

## LE ROYAUME-UNI

## 148 nouveaux décès dus au COVID-19

Le ministère britannique de la Santé et des Affaires sociales a annoncé samedi le décès de 148 nouveaux patients atteints du COVID-19 à la date de vendredi après-midi, portant le nombre total de décès liés au coronavirus dans le pays à 44.798.

Ces chiffres incluent les décès dans tous les milieux, y compris les hôpitaux, les maisons de soins et la communauté en général.

Par ailleurs, a indiqué le ministère, à la date de samedi matin, 288.953 personnes avaient été testées positives à la maladie au

Royaume-Uni, soit une augmentation de 820 en une journée. Selon les chiffres publiés vendredi par le groupe consultatif scientifique du gouvernement pour les urgences (SAGE), le taux R - le nombre de personnes infectées par une seule personne atteinte du COVID-19 - a légèrement augmenté en Angleterre cette semaine pour atteindre un chiffre situé entre 0,8 et 1,0.

Ces données sont les plus récentes depuis que le confinement de l'Angleterre a été assoupli pour permettre aux gens de se rendre dans les pubs, bars et restaurants.



# RÉTENTION D'EAU QUE FAIRE POUR SOULAGER ?

*Nous sommes nombreuses à en souffrir, mais nous ne faisons pas toujours ce qu'il faut pour « dégonfler ». Pourtant, une routine efficace n'est pas si compliquée à mettre en place. Explications.*

Certains aliments favorisent la rétention d'eau, d'autres, son élimination. On les passe en revue pour faire les bons choix et, en prime, on adopte les plantes médicinales et les gestes Appropriés pour affiner ses jambes.

## Rétention d'eau : définition

La rétention d'eau correspond à une accumulation d'eau dans les tissus, en particulier au niveau des jambes, qui entraîne une sensation de gonflement et de lourdeur. "Normalement, il y a un système de pression qui permet à l'eau de sortir et de rentrer dans les cellules. En cas de rétention d'eau, l'eau sort des cellules et reste dans le milieu extra-cellulaire", explique le Dr Toledano, phlébologue. Ce problème toucherait près d'une femme sur deux. "Mais dans 90 % des cas, il n'y a pas de cause grave et on peut y répondre par des mesures hygiéno-diététiques adaptées", rassure le médecin.

## Quelles sont les causes ?

"Principalement des problèmes de circulation : une fragilité des capillaires dont les parois deviennent fines et poreuses ; une insuffisance veineuse, c'est-à-dire une difficulté des veines à faire remonter le sang vers le cœur ; à quoi s'ajoute parfois une insuffisance du circuit lymphatique qui, normalement, aide à la réabsorption du surplus liquidien", indique le Dr Toledano. D'autres causes sont possibles : les variations hormonales au moment des règles, de la grossesse et de la ménopause ; une alimentation trop riche en sel ; une intolérance alimentaire ; ou encore la prise de certains médicaments (inhibiteurs calciques, anti-inflammatoires non stéroïdiens, corticoïdes).

## Les bons gestes pour dégonfler rapidement

Passer un jet d'eau froide sur ses jambes, du bas vers le haut, à la fin de la douche.

Porter des bas de contention (ou des chaussettes) si on travaille debout sans beaucoup bouger.

Utiliser un repose-pieds si on passe beaucoup de temps devant son bureau.

S'allonger quelques minutes, les jambes à la verticale le long d'un mur, en fin de journée. Se masser les jambes avec des mouvements doux, en remontant



des chevilles aux mollets. Relever les pieds du lit.

Pratiquer une activité physique qui fait travailler en douceur les muscles des jambes : natation, vélo, aquagym, roller, vélo elliptique...

À défaut, faire au moins 30 minutes de marche rapide quotidiennement.

## Cellulite : un lien avec la rétention d'eau ?

"On distingue trois formes de cellulite : la cellulite aqueuse dans laquelle la rétention d'eau est majoritaire, la cellulite adipeuse à composante grasseuse majoritaire, et la cellulite fibreuse où l'on voit apparaître des fibres engageant les cellules adipeuses, explique le Dr Toledano. Dans certains cas, la rétention d'eau peut évoluer vers une cellulite grasseuse plus fibreuse. Raison pour laquelle, en plus de faire la part belle aux fruits et légumes et de limiter le sel, il est vivement recommandé de diminuer aussi les sucres (sucre blanc, confiture, gâteau, glaces...) ainsi que les mauvaises graisses (charcuteries, fritures, crème, fromages...).

## Quels aliments aident à éliminer ?

Les légumes riches en eau et en potassium qui favorisent la diurèse. Le champion en la matière est l'asperge, qui renferme plusieurs composés diurétiques (potassium, asparagine, fructosane). L'archiarch, le fenouil, le radis et

les choux possèdent aussi une bonne teneur en potassium. Le concombre et la pastèque, riches en eau, ont un faible apport calorique. Les fruits rouges apportent des antioxydants, bons pour la circulation. Dans l'ensemble, les fibres des fruits et légumes permettent de lutter contre la constipation, un facteur aggravant de la rétention d'eau. Mais l'alimentation ne peut pas tout, comme aime à le rappeler le Dr Toledano : "Il faut associer alimentation équilibrée, activité physique adaptée et action locale, ce que j'appelle la règle des 3 A." Attention aux menus "tout salade" ! "Il ne faut pas oublier les protéines car une diminution de leur concentration dans le sang entraîne une baisse de la pression osmotique. Et cela empêche la bonne réabsorption de l'eau des tissus interstitiels vers les capillaires", souligne encore le Dr Toledano. De plus, les protéines nourrissent les cellules musculaires, qui améliorent le retour veineux. Donc, chaque jour, on consomme une portion (120 g en moyenne) de viande, de poisson ou d'œufs. Et si on est végétalienne, on met l'accent sur les végétaux riches en protéines : le soja, les lentilles, le quinoa, mais aussi les algues, les amandes, le sarrasin, les graines de courge, les noix...

## Comment réduire sa consommation de sel ?

Les cellules sont riches en potas-

sium et le milieu extra-cellulaire en sodium. L'équilibre entre les deux est important et, s'il y a trop de sodium dans le milieu extra-cellulaire, cela entraîne une rétention d'eau. La principale source de sodium est le sel, or nous en consommons en moyenne 10 g par jour, soit deux fois l'apport maximal recommandé par l'OMS. Pour limiter, il ne s'agit pas de se s'attaquer qu'au sel « visible », celui de la salière, qui ne représente que 20 % des apports. Il faut aussi veiller au sel « caché », celui qui se trouve dans la plupart des aliments transformés : fromages, charcuteries, poissons fumés, plats cuisinés... sans oublier le pain qui en contient beaucoup. Au menu : le plus d'aliments « bruts » possible, cuisinés maison avec peu ou pas de sel, mais relevés d'herbes et d'épices.

## Pourquoi les antioxydants sont importants ?

Ils protègent les parois des vaisseaux des radicaux libres, diminuent la fragilité capillaire et améliorent la circulation veineuse et lymphatique. Les flavonoïdes en particulier sont reconnus pour leur action bénéfique sur le tonus veineux. On les trouve dans le casis, le raisin, le thé, le cacao, l'igron, la pomme, la grenade... On peut aussi citer les OPC (oligo-mères procyanidoliques) contenus dans les pépins de raisin, de puissants anti-oxydants qui renforcent la résistance des vaisseaux sanguins et leur élasticité. On les

trouve sous forme de compléments, mais on peut également en profiter en préparant des jus avec des grains de raisin entiers mixés.

## Pourquoi faut-il limiter les additifs ?

Si nous consommons beaucoup d'aliments transformés, nous absorbons une grande quantité d'additifs (la législation en autorise plus de 300), ce qui n'est pas sans conséquence sur notre santé. Certains, comme les émulsifiants, perturbent le microbiote, ce qui fragilise la muqueuse intestinale et favorise le passage de grosses protéines qui peuvent perturber le fonctionnement de l'organisme. "Et certains additifs alimentaires renforcent du sodium qui aggrave le phénomène de rétention d'eau", note le Dr Toledano. C'est le cas des conservateurs comme le E211 dans les sauces et boissons aromatisées, des épaississants comme le E401 dans les glaces et les gâteaux, ou encore des colorants de goût comme le E625 dans les soupes et les plats préparés. Encore une bonne raison d'éviter de consommer les préparations et plats industriels.

## Quelles plantes pour soulager ?

Certaines plantes (riches en tanins et en flavonoïdes) soulagent les jambes lourdes. On en distingue deux types.

### Les plantes veinotoniques

Cassis, gingko biloba, vigne rouge, hamamelis, mélilot, marron d'Inde... augmentent le tonus des parois des vaisseaux et aident à lutter contre la dilatation et la perméabilité des veines. À prendre sous forme de compléments en cure de 1 à 3 mois.

### Les plantes drainantes

L'orthosiphon, la queue de cerise, la piloselle, le thé vert, le pissinelli, le bouleau... favorisent l'élimination de l'eau par les reins. À prendre de préférence sous forme d'infusion ou encore de teinture mère diluée dans un peu d'eau, car il est important de bien s'hydrater en parallèle. Préférer boire une eau peu minéralisée (vérifier sur l'étiquette que le résidu sec est inférieur à 70 mg/l). Compter deux à trois tasses par jour, à prendre pendant une dizaine de jours.

11et 2020

### 3 conseils pour alléger vos jambes

Une position assise longue durée ou des plâtronnements prolongés peuvent fatiguer et alourdir vos gambettes. Voici quelques astuces faciles pour les soulager et marcher d'un pied léger.

#### 1. ON LES RAFFRAÎCHIT

Avec un jet d'eau froide tous les matins et tous les soirs. On commence par les pieds, puis les chevilles et on remonte le long des jambes jusqu'aux genoux en mouvements circulaires pendant 1 minute pour chaque jambe. Les plus courageuses peuvent remonter jusqu'aux hanches pour un effet revigorant.

vec des gels frais conservés au réfrigérateur, qu'on applique avant de sortir ou le soir après la douche.

Avec une poche de glace qu'on met dans une bassine et sur laquelle on pose ses plantes de pieds pendant 5 à 10 minutes. Si les nuits sont chaudes, avant de dormir, on applique sur ses jambes un linge glacé qu'on aura laissé au congélateur durant la journée. On peut utiliser un vieux drap qu'on coupe aux dimensions voulues ou des torchons propres.

#### 2. ON LES SURÉLÈVE

Pour un effet coup de fouet, on s'allonge sur le dos, les fesses collées à un mur et les jambes tendues en appui contre ce mur. On maintient la position au moins 10 minutes et on en profite pour se relaxer ou pour effectuer des flexions extensives de la cheville, afin de booster le retour veineux.

Si on est assise toute la journée, on se lève toutes les heures pour marcher quelques minutes. On peut en profiter pour surveiller ses jambes en plaçant ses pieds sur son bureau pendant 3 minutes, par exemple.

Après une longue journée, on se détend en installant ses jambes et ses pieds sur un ou plusieurs gros coussins), de préférence bien ferme(s), de manière à ce qu'ils soient placés plus haut que le bassin et, encore mieux, que le cœur. On surélève les pieds de son lit de 10 à 15 centimètres avec des cales ou des livres.

#### 3. ON LES MASSE

Assise au sol ou sur son lit, une jambe fléchie, on effectue des pressions glissées en alternant les mains. On part de la cheville et on remonte le long du mollet.

Puis, avec les doigts, on pince la peau du mollet sur les côtés et au milieu, toujours en remontant vers le genou.

On dessine un cercle en serrant les mains autour de la cheville et on remonte jusqu'au genou en effectuant des pressions.

Pour un effet décongestionnant, on utilise un gel à base d'arnica, de vigna rouge ou de marron d'Inde. Et au menthol pour un résultat frais. Pour une sensation détonante, on utilise une huile végétale mélangée à quelques gouttes d'huile essentielle de cyprès, de cèdre de Virginie ou de camarin (à raison de 10 gouttes pour 30 ml d'huile).

# LIPOËDÈME

## EN QUOI CONSISTE LA «MALADIE DES JAMBES POTEAUX» ?

Maladie physique, mais aussi psychologique : le lipœdème concentre des tissus graisseux dans les jambes et dégrade la qualité de vie de nombreuses femmes.

"On m'appelaît la bouteille d'Orangina", raconte Emmy dans une vidéo consacrée à la vulgarisation de sa maladie. Peu connu, le lipœdème est aussi baptisé "la maladie des jambes poteaux". Elle provoque de lourds complexes chez les femmes qui en sont atteintes. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

#### "C'EST DANS VOTRE TÊTE, C'EST VOTRE MORPHOLOGIE"

Le lipœdème est une maladie qui entraîne une concentration de tissu adipeux sous-cutané, la plupart du temps sur les membres inférieurs du corps, depuis les hanches jusqu'aux chevilles. En plus de cette graisse anormalement stockée se trouve un œdème qui provoque des douleurs et une pression. On estime que la maladie toucherait environ 1 femme sur 10, mais la médecine est peu éveillée à cette maladie en France. Dans une vidéo publiée par Simone média, Emmy raconte avoir vu une dizaine de médecins. Leur réponse était systématiquement : "c'est dans votre tête, vous êtes méridionale, c'est votre morphologie".

Mais la jeune femme développe des lésions importants sur les jambes sans raison, à du mal à monter les escaliers, ressent une pression constante et douloureuse. Elle persiste et demande d'autres avis médicaux jusqu'au jour où elle est finalement diagnostiquée du lipœdème. Lors de sa première opération, pour alléger le bas de ses jambes, on lui retire deux litres de graisse.

Le lipœdème est reconnue comme maladie chronique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais elle est encore peu connue et donc mal prise en charge en France. Une question adressée au ministre de la santé par le sénateur



Michel Dagbert, datant du 16 avril 2020, souligne la nécessité d'améliorer tant le diagnostic que le remboursement des soins, souvent exorbitants.

#### À QUOI EST DÙ LE LIPOËDÈME ?

Elle touche principalement les femmes et se caractérise aussi par la présence d'hématomes, de nodules, de varicosités et d'une difficulté à se mouvoir. Au fil du temps, l'amaigrissement augmente et les complications avec. Ses causes restent floues : on lui suppose une origine hormonale et une origine génétique. Elle peut survenir au moment de l'adolescence ou après une

grossesse. Elle pourrait être favorisée chez les personnes ayant tendance à faire de la rétention d'eau. Contrairement aux a priori, le lipœdème n'a rien à voir avec un problème de surpoids. Le corps crée lui-même la graisse, indépendamment de l'alimentation du malade.

#### COMMENT TRAITER LE LIPOËDÈME ?

On ne connaît pas encore de moyen de s'attaquer aux causes du lipœdème. Mais il est possible de soulager les symptômes et d'améliorer la question esthétique. Deux types de méthodes sont pratiquées. Des techniques "douces" d'abord.

La pressothérapie : il s'agit de grandes bottes gonflables qui viennent exercer des pressions afin de drainer les liquides interstitiels aux tissus. Cela permet aussi d'améliorer la circulation sanguine. La crénothérapie, soit une cure d'eau thermale, dont les résultats ne sont a priori pas très satisfaisants ou encore le drainage lymphatique manuel qui consiste en des massages pour améliorer la circulation de la lymphe.

Des techniques chirurgicales. Les deux principales sont la liposuction pour retirer la graisse ou la destruction des graisses par laser, radiofréquence ou ultrasons.

## JAMBES LOURDES QUELS RÉFLEXES PRIVILÉGIER ?

Pour éviter les jambes lourdes, il ne faut jamais rester trop longtemps debout sans bouger ou à piéfinder, ni longtemps assis. Il faut marcher pour activer la pompe située sous les pieds. Mais pendant cette période de confinement, les conditions ne sont pas forcément réunies pour marcher comme il convient. Pour éviter de trop souffrir de cette sensation de jambes lourdes, choisissez les aliments qui tonifient les veines. Et adoptez ces 5 réflexes :

1. La douche froide. Elle favorise la vasoconstriction et soulage instantanément. Aspergez vos pieds et

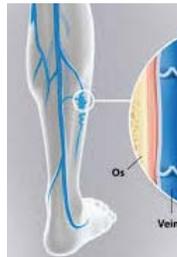
vos jambes matin et soir avec un jet d'eau froide, en partant des orteils pour remonter vers le haut des jambes, plusieurs fois.

2. Les vêtements amples. On renonce aux vêtements serrés dans lesquels on se sent engoncée. Ils empêchent le sang de bien circuler.

3. Les pieds du lit surélevés. On oublie l'option du coussin sous les pieds : rien de tel pour se "casser" le dos. On glisse deux cales de 10 cm maximum sous les pieds du lit (et pas sous le matelas).

4. On fuit la chaleur. Pas d'épilation à la cire chaude ou de bain chaud qui dilatent les veines.

5. Et à la maison, on fait tous les jours un exercice simple et efficace : allongée jambes en l'air, les pieds posés à plat sur le mur, les jambes pliées à angle droit pour commencer. On glisse ses orteils de plus en plus haut, comme si on voulait remonter jusqu'au haut du mur. On termine par un massage avec une huile maison ou une crème veinotonique. Et on procède par gestes très doux, toujours en partant des chevilles et en remontant jusqu'au haut des cuisses.



## MALI

## Le président malien annonce une "dissolution de fait" de la Cour constitutionnelle

Le président malien Ibrahim Boubar Keïta a annoncé samedi soir une "dissolution de fait" de la Cour constitutionnelle.

Dans une brève allocution télévisée, la deuxième en une semaine, M. Keïta a indiqué qu'il abrogerait les décrets de nomination des juges de la Cour encore à leur poste, ce qui revient à une "dissolution de fait".

"J'ai décidé d'abroger les décrets de nomination des membres restants de la Cour constitutionnelle et d'aller vers la mise en œuvre des recommandations issues de la mission de la Cédéao", a-t-il dit.

"Cette dissolution de fait de la Cour va nous conduire dès la semaine prochaine à demander aux autorités compétentes la désignation de membres pour que, rapidement, une cour reconstituée nous aide à trouver les solutions aux contentieux issus des élections législatives", a-t-il déclaré. Certains des neuf membres de la Cour ont déjà démissionné.

## NIGER

## Démantèlement d'un réseau de trafic d'armes

La brigade de la Gendarmerie nationale de Guidan-Roundji, dans la région nigérienne de Maradi (centre-sud) du Niger, vient de démanteler un réseau de trafic d'armes avec la saisie d'une "vingtaine d'armes de guerre et de munitions" et l'arrestation de deux suspects, a rapporté la télévision publique nigérienne.

Les matériels saisis comprennent notamment "21 fusils AK-47, 27 chargeurs, une importante quantité de munitions et une somme d'argent".

Les deux trafiquants arrêtés ont été présentés vendredi à une délégation de parlementaires nigériens, en mission dans la zone, conduite par le 4ème Vice-président de l'institution, Souley Idi, en présence du gouverneur de la région, Zakari Oumarou.

La cargaison a été découverte cachée dans un buisson par les éléments de la brigade au cours d'une poursuite.

Les trafiquants, tous de nationalité nigérienne, ont quitté la région de Tahoua (centre du pays) à destination du Nigeria, à bord d'un véhicule et de deux motos, a indiqué le responsable de la brigade, assurant que l'enquête suivait son cours afin de démanteler le réseau dans son ensemble.

Ces dernières années, la frontière entre le Niger et le Nigeria au niveau de la région de Maradi sert de repaires à des bandits armés qui mènent des attaques dans ces deux pays.

Plusieurs soldats nigériens ont été tués depuis 2018 dans diverses attaques perpétrées par ces individus.

APS

## LIBYE

## Boukadoum réaffirme le rejet par l'Algérie de toute ingérence étrangère en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réaffirmé, samedi, le rejet par l'Algérie de toute ingérence étrangère en Libye, précisant par la même que toutes les parties libyennes réclamaient que l'Algérie "poursuive ses efforts dans le cadre du règlement de la crise" dans ce pays voisin.

Invité du Forum du quotidien Echaab, le ministre a fait savoir que l'Algérie "coordonne avec toutes les parties concernées par le dossier libyen, notamment les pays du voisinage, en vue de parvenir dans les plus brefs délais à une solution assurant la restauration de la paix et de la stabilité dans ce pays frère".

"L'approche adoptée par l'Algérie en coordination et concertation avec les pays du voisinage vise à mettre un terme à toute forme d'escalade et à réunir les frères libyens autour d'une même table de dialogue loin de toute ingérence étrangère", a-t-il souligné, ajoutant que ce "processus doit commencer par un cessez-le-feu loin des règlements de comptes conjoncturels pour recouvrer la confiance entre les parties libyennes à même d'engager un dialogue regroupant les différentes composantes du peuple libyen en vue de restaurer la paix et réaliser ainsi les attentes de ce peuple frère". Le chef de la diplomatie a réaffirmé que l'Algérie "reste à équidistance des belligérants libyens, tout en les exhortant à l'adhésion au processus de règlement politique plébiscité par le peuple



libyen et ce, à travers une large concertation appuyée par les pays du voisinage sous l'égide des Nations Unies".

A ce propos, il a rappelé la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a affirmé, lors de la conférence de Berlin tenue début 2020, "la disponibilité de l'Algérie à abriter des rencontres entre frères libyens pour reprendre l'opération politique sous l'égide de l'ONU et dans le respect de la volonté politique du peuple libyen".

M. Boukadoum a également rappelé la tenue, en février dernier à Alger, de la réunion de concertation des ministres des pays voisins de la Libye (araboparfois) au titre du mécanisme de dialogue pour examiner le

dossier libyen et trouver une solution qui mettra fin à la souffrance du peuple libyen.

L'Algérie avait mis en exergue, lors de cette réunion, l'importance de la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye, appelant les belligérants libyens à revenir au processus politique sous l'égide de l'ONU en adoptant le dialogue inclusif comme moyen devant mener à une solution à la crise libyenne.

Concernant le processus de règlement de la crise libyenne et le rôle de l'Algérie à cet égard, M. Boukadoum a précisé, devant les parlementaires, les recteurs d'université, les professeurs et journalistes présents, que "toutes les parties libyennes demandent l'intervention de l'Al-

gérie, car c'est le seul pays qui n'a envoyé ni armes ni mercenaires en Libye, mais plutôt un message d'espoir pour toutes les parties libyennes".

Il a souligné, à cette occasion, que le cessez-le-feu observé en février dernier avait été convenu en Algérie grâce aux efforts du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le rôle de l'Algérie dans le règlement de la crise libyenne "n'est pas sollicité uniquement par Tripoli et Benghazi, mais par toutes les parties concernées", a affirmé le ministre, soutenant que "l'intérêt de l'Algérie est de voir une Libye stable et unie". M. Boukadoum a prévenu que "la guerre par procuration qui se joue en Libye nuit davantage aux Libyens".

"L'ingérence étrangère est devenue un problème majeur. Si nous avions laissé les Libyens entre eux avec un soutien politique, cette crise n'aurait pas perduré", a-t-il ajouté.

"Nous rejetons catégoriquement toute ingérence étrangère en Libye", a-t-il martelé, appelant au nécessaire « respect de l'embargo sur les armes vers ce pays et de la souveraineté de la décision libyenne ».

## RÉFUGIÉS SAHRAOIS

## Le prétendu "détournement" de l'aide humanitaire a été clairement démenti par l'UE

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a dénoncé samedi la "campagne de désinformation" menée par les médias marocains sur un prétendu "détournement de l'aide humanitaire européenne accordée aux réfugiés sahraouis", notant que ces allégations "infondées" ont été clairement démenties par de hauts responsables de l'UE en charge du dossier.

"Les médias marocains et leurs relais médiatiques satellitaires mènent, depuis quelques semaines une campagne de désinformation enragée visant à faire croire à l'opinion publique que l'aide humanitaire qu'accorde l'UE aux réfugiés sahraouis est détournée par le Front Polisario et notre pays", a déploré M. Belani en réponse à une question de l'APS sur la campagne menée par les organes de presse marocains.

"A ces allégations infondées, réitérées de manière récurrente depuis 2015 par des diplomates de ce pays et leurs relais au niveau du parlement européen (eurodéputés d'extrême droite, notamment), et qui ne sauraient rester sans réponse, il convient de rappeler les faits suivants, tels qu'ils ressortent des déclarations officielles des hauts responsables de l'UE en charge du dossier, notamment, les réponses officielles formulées par les différents commissaires interpellés sur cette question", a indiqué M. Belani.

Il s'agit entre autres du Commissaire européen à la Gestion des Crises, Januz Lenarcic, qui a souligné par écrit, en date du 2 juillet 2020, en réponse à l'eurodéputée Dominique Bilde (Rassemblement national "ex Front national") que "pour le détournement de l'aide humanitaire, je veux vous assurer que nous avons de fortes garanties sur place".

"Je peux vous assurer que nos garanties sont suffisamment robustes pour

éviter tout détournement de l'aide de l'UE", a-t-il ajouté. Pour sa part, l'ancienne Commissaire européenne chargée du budget, Kristalina Georgieva, avait souligné, lors d'un débat devant la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, tenu le 24 mars 2015, que "les accusations de détournement de l'aide humanitaire de l'UE destinée aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf sont injustes, notamment suite aux mesures robustes prises par la Commission européenne".

Cette même responsable, a rappelé M. Bellani, avait fait circuler, le 25 janvier 2016, un document aux membres de la Commission du contrôle budgétaire du parlement européen, dans lequel elle affirme que la Commission européenne "a effectué 24 missions de suivi et de contrôle durant l'année 2015 dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf et que ses représentants sont présents sur les lieux deux semaines par mois, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace des financements de l'UE".

De son côté, le Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises de l'époque, Christos Stylianides, avait indiqué, dans sa réponse datée du 27 avril 2016 à une question écrite qui lui avait été adressée par l'eurodéputé Hugues Bayet (Rassemblement national "ex Front national"), qu'"il n'appartient pas à l'UE d'effectuer un recensement des réfugiés" et d'ajouter que "cette question doit être examinée dans le cadre du processus conduit par les Nations unies". "La mise en œuvre de ce volet relatif au recensement n'a de sens que dans le cadre de la convocation effective d'un référendum à choix multiple et sans contraintes administratives et/ou militaires, afin de permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination et de

choisir librement son destin conformément à la légalité internationale", a-t-il indiqué. Evoquant la gestion et la fourniture de l'aide humanitaire, le Commissaire Stylianides avait apporté un démenti cinglant à ces allégations de détournement, soulignant que "l'aide humanitaire de la Commission n'est ni fournie ni contrôlée par une quelconque autorité politique".

Par ailleurs, dans son intervention devant la Commission du contrôle budgétaire au Parlement européen, le 14 juillet 2015, l'ex-Directeur général de l'aide Humanitaire et de la Protection civile (DG ECHO), Claus Sorensen, a démonté les arguments "spécieux" de la présidente de la Commission du contrôle budgétaire, Ingeborg Grassele, qui avait convoqué la session spéciale pour remettre sur le tapis le rapport OLAF daté de 2007. Il convient, à cet égard, de préciser que ce rapport a été classé, sans suite par les autorités européennes, à l'issue d'un "audit interne qui a démontré la "légèreté et la discordance des récits et témoignages qui y sont relatés".

Le DG ECHO avait, en réaction, présenté le dispositif de contrôle de l'acheminement de l'aide européenne, dispositif qualifié d'extrêmement "rigoureux" et "complet".

S'appuyant sur des arguments "solides", le DG ECHO avait précisé à l'assistance que "l'opération se déroule depuis 2003 avec l'établissement de 36 rapports d'audit dont 8 réalisés sur place dans les camps sahraouis". A cette occasion, il a plaidé en faveur du maintien de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis, tout en soulignant fermement, et, qu'"après enquête approfondie, les noms suggérés sur la base de rumeurs dans le rapport OLAF (Polisario et croissant rouge algérien), n'ont aucune relation avec l'aide humanitaire de l'UE".

## PALESTINE

## Annexion : entretien téléphonique entre Abbas et son homologue sud-africain

Un entretien téléphonique a eu lieu samedi entre le président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas et le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramafuza, axé sur des plans israélo-américains d'annexion des terres en Cisjordanie occupée.

Le président palestinien a "informé son homologue sud-africain des derniers développements politiques et des plans israélo-américains d'annexion des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée", lui précisant que "ce plan est rejeté par les Palestiniens, sur le plan arabe et international, car il constitue une violation des résolutions de légitimité internationale et met fin au processus politique", rapporte l'agence WAFA.

Pour sa part, le président sud-africain a affirmé la position de son pays en faveur de la cause palestinienne et sa "disponibilité permanente à soutenir la Palestine dans les forums internationaux, à travers sa présidence de l'Union africaine Et comme membre du Conseil de sécurité", selon la même source.

Le président Abbas a "apprécié les positions de l'Afrique du sud, rejetant les plans d'annexion israéliens des terres palestiniennes",



le remerciant du "soutien sans limite de son pays au peuple Palestinien". Le président Abbas a évoqué la deuxième vague de la pandémie du virus Corona qui a frappé les territoires pa-

lestiniens occupés et les mesures prises par les Palestiniens pour limiter sa propagation, appréciant les efforts déployés par l'Afrique du Sud dans ce domaine. Les relations bilatérales distin-

guées entre les deux pays ont été également discutées et les moyens de les améliorer dans l'intérêt des deux peuples amis, au cours de la conversation téléphonique entre les deux dirigeants.

## Des blessés, dont une femme enceinte, dans une agression de l'armée d'occupation à El Qods occupée

Les forces d'occupation israéliennes ont pris d'assaut, samedi, le quartier d'Issawiya à El Qods occupée, en tirant des balles réelles, des balles recouvertes de caoutchouc et des bombes de gaz lacrymogène, blessant 8 palestiniens dont une femme enceinte, rapporte l'agence WAFA. Le croissant rouge pa-

lestinien, cité par WAFA, a indiqué que la femme a été étouffée, par le gaz, une autre femme ayant subi des brûlures à la main, trois citoyens blessés par des balles recouvertes de caoutchouc, tandis qu'un autre a été aspergé par du gaz à poivre.

Les blessés ont reçu les premiers

soins sur le terrain par les équipes du croissant rouge. Al-Issawiya, est un quartier de quelque 20.000 habitants, situé au centre d'El Qods occupée.

A noter que les incursions militaires israéliennes et les démolitions de bâtiments et d'installations en Palestine sont une réalité quotidienne.

## AFGHANISTAN

## 16 insurgés talibans tués par les forces de défense

Seize insurgés talibans ont été tués et quatre blessés, dans des affrontements à l'est du pays, a annoncé samedi le ministère de la défense afghan.

Huit combattants ont été tués et quatre blessés, dans

une opération menée, vendredi, par les forces de défense et de sûreté afghanes, suite à une attaque du mouvement taliban contre des postes de contrôle de sécurité dans la région de Kharoti, au centre d'Azra, dans la pro-

vince de Lôgar, a indiqué la même source.

Quatre éléments armés ont péri, dans une opération pareille dans le centre d'Andar dans la province voisine de Ghazni, a-t-il-ajouté. La violence persiste dans ce pays

déchiré par la guerre après la signature d'un accord de paix entre les Etats-Unis et les talibans au Qatar fin février, qui a ouvert la voie à un retrait progressif des forces américaines.

## DIFFÉREND KOSOVO-SERBIE

## L'UE appelle au "courage politique" pour surpasser la crise

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a appelé dimanche au "courage politique" les dirigeants de Serbie et du Kosovo avant leur visio-conférence prévue dimanche, dans le cadre de la reprise du dialogue visant à résoudre l'un des conflits territoriaux les plus épineux d'Europe.

"Cela requiert du courage politique des deux côtés, cela demandera une volonté et des engagements dans un esprit de compromis et de pragmatisme", a affirmé M. Borrell, dans une déclaration officielle, avant le début de la conférence organisée sous les auspices de l'Union européenne.

Depuis la proclamation de son indépendance en 2008, le Kosovo est reconnu par plus de 100 pays membres des Nations unies et 22 Etats sur 27 au sein de l'UE mais la Serbie refuse de reconnaître cette indépendance, pro-

clamée unilatéralement à l'issue d'une guerre sanglante en 1998-99.

"Ce n'est jamais facile de trouver des solutions à des problèmes qui durent depuis si longtemps et ont été tellement douloureux, mais c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui : pour essayer encore", a affirmé M. Borrell.

Le président serbe, Aleksandar Vucic, et le Premier ministre kosovar, Avdullah Hoti, s'entretiendront d'abord individuellement avec le chef de la diplomatie européenne et le représentant spécial de l'UE pour les Balkans occidentaux, Miroslav Lajcak, puis toutes les parties se retrouveront autour d'une table virtuellement.

"L'absence de solution empêche le développement des deux côtés", a insisté M. Borrell, souhaitant une reprise "du travail de façon sérieuse et intense" entre les deux dirigeants qui ont renoué

depuis vendredi un dialogue interrompu depuis près de 18 mois.

M. Joti et M. Vucic s'étaient entretenus à distance en présence de la chancelière allemande Angela Merkel, du président français Emmanuel Macron et des représentants de l'UE.

Le président kosovar, Hashim Thaçi, est pour sa part empêché par sa mise en accusation pour crimes de guerre pendant la guerre de la fin des années 1990.

"Nous discutons depuis dix ans maintenant sans grand succès. Espérons que cette fois, c'est le bon moment pour faire des progrès", a indiqué un responsable à Bruxelles, estimant que le sommet virtuel de dimanche pouvait marquer "le début de l'histoire". Une nouvelle séance de discussions en présentiel est prévue jeudi dans la capitale belge.

## TURQUIE

## La transformation de "Sainte-Sophie" en mosquée relève des "droits souverains" du pays

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a affirmé samedi que la transformation de la basilique Sainte-Sophie d'Istanbul en mosquée, relevant des "droits souverains" de son pays. "Ceux qui ne bronchent pas contre l'islamophobie dans leurs propres pays (...) attaquent la volonté de la Turquie d'user de ses droits souverains", a déclaré M. Erdogan au cours d'une cérémonie en visio-conférence.

Le Conseil d'Etat, le plus haut tribunal administratif de Turquie, a accédé vendredi à la requête de plusieurs associations en révoquant une mesure gouvernementale de 1934 conférant à Sainte-Sophie le statut de musée.

Peu après cette décision, M. Erdogan a annoncé que l'ex-basilique byzantine de l'ancienne Constantinople serait ouverte aux prières en tant que mosquée le vendredi 24 juillet. Oeuvre architecturale majeure construite au VIe siècle par les Byzantins, Sainte-Sophie est un site classé au patrimoine mondial par l'Unesco et l'une des principales attractions touristiques d'Istanbul avec quelque 3,8 millions de visiteurs en 2019.

Convertie en mosquée après la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453, elle a été transformée en musée en 1934 par le dirigeant de la jeune République turque, Mustafa Kemal.

## ESPAGNE

## Premières élections régionales depuis le début de la pandémie de Covid-19

Les premières élections régionales depuis le début de la pandémie de Covid-19 ont lieu dimanche en Espagne, au Pays Basque et en Galice (nord) alors que de nouveaux foyers de contagion sont apparus récemment dans le pays, notamment dans ces zones.

Les électeurs atteints du Covid-19 n'auront pas le droit de prendre part au scrutin, soit environ 420 électeurs sur un total de près de 4,5 millions de personnes appelées à renouveler les parlements de ces deux régions, ont annoncé les autorités locales.

Les électeurs étaient masqués et présentaient de loin leur carte d'identité, plutôt que de la remettre aux assesseurs portant des gants, selon les images diffusées par la télévision publique.

Après une baisse drastique du nombre des cas et des décès dans l'un des pays d'Europe les plus affectés par la pandémie, plus de 70 nouveaux foyers sont actifs en Espagne.

Certains inquiètent les autorités comme dans la zone de Lérida en Catalogne, où plus de 200.000 personnes sont isolées depuis le week-end dernier, et un en Galice où 70.000 personnes le sont également.

Au Pays Basque, un foyer dans la ville d'Ordizia est également surveillé de près. Dans ce contexte, plusieurs régions ont décidé de renforcer le port obligatoire du masque. Le port du masque est déjà obligatoire dans toute l'Espagne dans les espaces publics fermés et sur la voie publique, lorsqu'il n'est pas possible de maintenir une distance de sécurité d'un mètre et demi avec les autres personnes.

Mais la Catalogne (nord-est) a décidé jeudi de l'imposer à tout moment, même quand la distance de sécurité peut être respectée.

L'archipel des Baléares renforcera lui aussi le port du masque à partir de lundi et d'autres régions comptent le faire, comme l'Andalousie (sud) et l'Aragon (nord).

## WILAYA D'ALGER

# Les journalistes, techniciens et travailleurs de la presse publique autorisés à se déplacer entre les wilayas

Les services de la wilaya d'Alger ont adressé samedi deux correspondances aux services de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale de la wilaya indiquant que les journalistes, techniciens et travailleurs de la presse publique sont autorisés à se déplacer entre les wilayas sur simple présentation d'un ordre de mission signé par leurs employeurs.

Dans deux correspondances adressées au chef de la sûreté de wilaya d'Alger et au commandant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, les services de la wilaya ont précisé que "les journalistes, techniciens et travailleurs de la presse publique, relevant de l'Établissement public de télévision (EPTV), de la Télé-



diffusion d'Algérie (TDA), de la Radio nationale, toutes chaînes confondues, et d'Algérie Presse Service (APS) sont autorisés à se déplacer entre les wilayas sur simple présentation d'un ordre de mission si-

gné par leurs employeurs". Dans ses correspondances, la wilaya d'Alger a prié les services concernés d'inscrire leurs services à l'effet de faciliter la mission des agents concernés par ces autorisations.

## CORÉE DU SUD

# Les exportations des produits culture et divertissement dépassent le cap de 10 milliards dollars

Les exportations des produits culturels et de divertissement sud-coréens ont franchi le cap de 10 milliards de dollars pour la première fois en 2019, grâce à l'essor des jeux vidéo et du secteur de la propriété intellectuelle, révèle un rapport publié par le gouvernement. Les exportations combinées d'environ 2.500 entreprises dans 11 secteurs liés à la culture et au divertissement ont atteint l'année dernière 10,4 milliards de dollars, soit une hausse de 8,1% par rapport

à l'année 2018, selon les statistiques annuelles sur l'industrie des contenus publiées conjointement par le ministère de la Culture, du Sport et du Tourisme, et l'Agence coréenne des contenus créatifs. Les secteurs étudiés comprennent les cinémas, émissions, publication, musiques, jeux-vidéos, bandes dessinées, dessins animés, publicité, personnages, information et savoir, ainsi que les solutions de contenu. Par volume, le secteur de jeux vidéo était le plus grand exportateur avec

6,98 milliards de dollars, une hausse de 8,9% en glissement annuel, suivi de la propriété intellectuelle concernant des personnages qui a connu une progression de 10,7% pour s'établir à 824,9 millions de dollars. Les produits musicaux exportés ont atteint 640 millions de dollars, une hausse de 13,4%, grâce à la demande accrue en Amérique du Nord et dans le reste du monde pour la musique de K-pop. Les exportations des produits d'information et de savoir ont grimpé

de 4,2% à 660,4 millions de dollars. Les exportations dans les secteurs de la publication, du cinéma et de la publicité ont cependant connu respectivement une baisse de 13,8%, 9% et 7,5%. Le rapport note aussi que les ventes combinées de l'ensemble de l'industrie culturelle ont augmenté de 4,9% sur un an à 125,400 milliards de wons, un chiffre supérieur à la moyenne de l'industrie de 3,8% au cours de cinq dernières années.

APS

## PANDÉMIE COVID-19

# La Radio nationale consacre dimanche comme journée de mobilisation et de sensibilisation

La Radio nationale a décidé de consacrer dimanche comme journée de mobilisation et de sensibilisation contre la pandémie de la Covid-19, à travers l'ensemble du réseau des 48 chaînes régionales et de ses chaînes nationales, a indiqué, samedi, un communiqué de cet établissement. "Fidèle à ses missions de service public, la Radio algérienne constitue un des principaux leviers mis à contribution dans l'application du Plan national de riposte à la Covid-19", lit-t-on dans le communiqué. "En application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à adopter les radios régionales comme canal idoine dans la stratégie de communication, afin de véhiculer des explications plus pertinentes et des messages plus éloquentes en direction des citoyens

sur les dangers du non-respect de la distanciation physique et des mesures de prévention dans les lieux de rassemblement, la Radio algérienne a décidé d'organiser, dimanche le 12 juillet, une journée de mobilisation et de sensibilisation contre la pandémie de la Covid-19, à travers le réseau de l'ensemble de ses 48 chaînes régionales et des chaînes nationales", indique-t-on de même source.

Cette journée, qui associera les différentes institutions publiques impliquées directement ou indirectement dans la lutte contre la pandémie ainsi que la société civile, constitue "un des éléments d'un plan plus global adopté par la Radio sous l'impulsion des pouvoirs publics et grâce à la mobilisation et à la créativité de ses propres compétences", conclut le communiqué.

## PUBLICITÉ

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida

NIF : 0991 0901 9187 019

### AVIS DE PROLONGATION DE DELAI

N°38/2020

### DE L'AVIS de Résultat provisoire Du Concours National D'architecture Restreint N° :30/2020

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires (BET ou GROUPEMENT) retenues pour la deuxième phase que le délai de remise des offres technique, prestation et financière de l'avis N°30/2020 de résultat provisoire du concours national d'architecture restreint paru dans les quotidiens DK NEWS en date du 16/06/2020 et « الجزائر » en date du 14/06/2020 est prolongé au 28/07/2020, Conformément à l'article 66 alinea 2 du décret présidentielle N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public.

Pour la Maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation du projet 120 logements Promotionnels Aidés à LARBAA –hay cherif youcef – Wilaya de Blida

La date de dépôt des offres est fixée au 28/07/2020 de 08:00h à 12 :00h

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Direction de l'éducation de La Wilaya de Bouira

### Avis D'appel D'offres National Ouvert N° 04/D.E/2020

NIF du service contractant : 097410019051824

La direction de l'éducation de la wilaya de Bouira lance un appel d'offres national ouvert pour

**Renouvellement des différents équipements des écoles primaires à travers les communes de la wilaya**

\*LOT N°01 :EQUIPEMENTS DES CLASSES ET REfectoire

\*LOT N°02 :TABLEAU BLANC

\*LOT N°03 :EQUIPEMENTS DES SALLES DE CLASSES POUR ENSEIGNEMENT PREPARATOIRE

\*LOT N°04 :PETIT MATERIEL DE CUISINE

\*LOT N°05 :GROS MATERIEL DE CUISINE

\*LOT N°06 :MATERIEL DE TIRAGE ET INFORMATIQUE

- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peut être retenue que pour un seul lot

L'ensemble des soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offres national ouvert ayant un registre de commerce dans le domaine d'activité principale qui correspond à l'objet d'équipement, les fabricants, les importateurs et les grossistes et les détaillants, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Éducation de la Wilaya de Bouira sise Rue Farachati (à côté du Technicum Colonel Ouamrane) par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné muni du cachet de l'entreprise contre paiement de 2000 DA au...

- Compte trésor N° :402001011 (budget de wilaya)

Le dossier de soumission doit contenir :

1- Dossier de candidature contient :

- Déclaration de probité (dûment rempli et signé).

- Déclaration de candidature (dûment rempli et signé).

- Statut pour société (copie).

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Registre de commerce

- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires

- Moyens humains justifiés par les diplômes et attestations d'affiliation CNAS et attestations de mise à jour

- Moyens matériels (propriétaire, leasing), justifiés par des cartes grises accompagnées des contrats d'assurances et fiches contrôles techniques pour matériel roulant et PV d'huissier de justice dantant de 03 ans pour le reste de matériel

2- L'offre technique contient :

1 - Déclaration à souscrire (dûment rempli et signé).

2 - Mémoire technique justificatif (dûment rempli et signé)

3- Cahier des charge remplis et signer.

L'offre financière contient :

1 - Lettre de soumission (dûment rempli et signé).

2 - Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dûment signé)

3 - Détail quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres (dûment signé)

Le « dossier de candidature », l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention

« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » Selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ». Appel d'offres N° ...../D.E/2020Renouvellement des différents équipements des écoles primaires à travers les communes de la wilaya et adresse :

A monsieur le directeur de l'éducation de la wilaya de bouira

- Les offres doivent être déposées au siège de la direction de l'éducation de Wilaya de Bouira.

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première publication duprésents avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

- La date de dépôt des offres aura lieu le dernier jour correspondant à la fin de la durée de préparation des offres avant 14h cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable en cas ou cette date coïnciderait avec des jours fériés et au repos hebdomadaire légaux.

- L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour correspondant à date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction de l'Éducation

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

## LOI SUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES Appel à commentaires pour l'élaboration d'une feuille de route

Le ministère de la Poste et des télécommunications a lancé mercredi un appel à commentaires sur la mise en œuvre de certaines dispositions relatives aux communications électroniques consacrées par la loi 18-04 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques.



"Dans le cadre des réflexions menées conjointement entre le ministère de la Poste et des Télécommunications et l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques sur les modalités de mise en œuvre des dispositions de la loi 18-04 du 10 mai 2018 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, un groupe de travail regroupant les représentants des deux institutions a été installé et chargé de l'élaboration d'une feuille de route visant la concrétisation de certaines dispositions de la loi suscitée et répondre ainsi aux différentes préoccupations d'ordre juridique, technique et économique", indique le ministère dans un communiqué. Pour le ministère, "l'atteinte des objectifs de cette initiative est conditionnée par la participation de toutes les parties prenantes dans une démarche collaborative", soulignant la nécessité de "recueillir les avis et contributions des différentes parties prenantes (professionnelles, universitaires, experts et associatives) sur différents thèmes". Les thèmes cités par le ministère sont les régimes d'exploitation des réseaux et services communications électroniques pouvant être exploités, le régime de l'autorisation générale, la portabilité des numéros, l'itinérance nationale, le partage des infrastructures, l'interconnexion et le dégroupage.

Le ministère indique que les avis et les contributions doivent être transmis à la boîte e-mail : [commentaires@mptn.gov.dz](mailto:commentaires@mptn.gov.dz) avant la date du 18 juillet 2020.

Le ministère indique que les avis et les contributions doivent être transmis à la boîte e-mail : [commentaires@mptn.gov.dz](mailto:commentaires@mptn.gov.dz) avant la date du 18 juillet 2020.

### ANNABA

## La maîtrise des technologies et l'implication du citoyen dans l'équation sécuritaire, un défi majeur

La maîtrise de la numérisation et des technologies et l'activation du rôle du citoyen en l'impliquant dans l'équation sécuritaire constituent "le défi du système sécuritaire", a indiqué mercredi à partir de Annaba le directeur des moyens techniques à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police, Zineddine Maâkouf.

"Le système sécuritaire national oeuvre, à travers le processus de modernisation et de numérisation, à permettre une lutte efficace contre toute forme de criminalité tout en impliquant le citoyen, un élément essentiel dans ce domaine", a précisé le contrôleur de police lors de la cérémonie d'inauguration d'infrastructures sécuritaires dans la wilaya de Annaba à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

La sûreté nationale dispose d'un réseau de 1.300 km de fibres optiques "liant les différentes institutions et structures de sécurité, pour une action numérique efficace, notamment en matière de gestion des salles de garde à vue et d'investigation via les empreintes numériques", a rappelé, à ce propos, le contrôleur de police Zineddine Maâkouf.

Ces actions permettront de promouvoir le rendement des services de la Police et la consécration du principe des droits de l'Homme, a souligné le même res-

ponsable. Au cours de sa visite à Annaba, le directeur des moyens techniques à la DGSN a procédé à l'inauguration du siège du service régional des moyens techniques, implanté à Sidi Achour, dans la ville d'Annaba, et deux sûretés urbaines, à El Kalitoussa (commune de Berrahal) et Sidi Achour au chef lieu de wilaya.

Dans la commune d'El Boumi, le contrôleur de police Maâkouf a procédé à l'inauguration d'un célébratorium.

La forte demande due au télétravail tout comme l'enseignement en ligne ont dépassé les attentes et ont remis le PC au centre de la palette du portefeuille du consommateur informatique", note Jitesh Ubrani, responsable recherche chez IDC Mobile Device Trackers.

### CHINE

## Démantèlement de 57 groupes de vente de données personnelles en ligne

La police chinoise a démantelé 57 groupes impliqués dans la divulgation d'informations personnelles à des fraudeurs par téléphone et Internet, avec l'arrestation de plus de 460 suspects, a annoncé le ministère de la Sécurité publique.

Ces groupes ont envoyé de fausses publicités en ligne aux individus souhaitant demander des prêts afin de les pousser à communiquer leurs informations personnelles, selon le ministère, cité par l'agence Chine Nouvelle. En utilisant ces informations obtenues illégalement, les fraudeurs ont ciblé les demandeurs de prêts, et les ont escroqués sous couvert de prélèvement de "commissions" et de "cautions".

Dans le cadre d'une affaire récemment résolue dans la province du Jiangsu, les groupes en ligne ont collecté environ 400.000 informations personnelles auprès des demandeurs de prêts et les ont vendues aux fraudeurs.

Un responsable du ministère a indiqué que la police continuerait de lutter contre ces crimes en maintenant une forte pression. Le public est aussi appelé à rester vigilant face aux activités frauduleuses de ce genre.

### TIC

## Le télétravail fait grimper le marché mondial des ordinateurs portables

Surpris par la pandémie et forcés de travailler de la maison pendant des semaines, entreprises et particuliers se sont rués partout dans le monde sur l'ordinateur personnel, qui vivait à l'ombre de la technologie mobile.

Les chiffres publiés par Gartner et International Data Corporation (IDC) ont montré que les livraisons de stations fixes, ordinateurs portables et autres postes de travail ont augmenté au deuxième trimestre, une fois surmontées les difficultés dans la chaîne d'approvisionnement créées par la pandémie.

"La forte demande due au télétravail tout comme l'enseignement en ligne ont dépassé les attentes et ont remis le PC au centre de la palette du portefeuille du consommateur informatique", note Jitesh Ubrani, responsable recherche chez IDC Mobile Device Trackers.

"Ce qui reste à déterminer c'est si la demande et le haut niveau d'utilisation vont se poursuivre pendant la récession et dans un monde d'après pandémie où l'école et le lieu de travail rouvrent", a-t-il ajouté.

IDC estime que les livraisons de PC à travers le monde ont augmenté de 11,2% à 72,3 millions d'unités au deuxième trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année dernière.

Gartner voit une progression de seulement 2,8% à 64,8 millions d'unités.

La différence notable entre les deux groupes s'explique par les méthodes de calcul différentes. Les deux agences mettent HP et Lenovo en tête du palmarès suivi de Dell, Apple, qui a son propre système d'exploitation mais est retenu néanmoins dans la catégorie PC, arrive quatrième.

Selon le responsable du département de recherche de Gartner, Mikako Kitagawa, ces chiffres reflètent une reprise à court terme, une partie de la progression étant liée à la reconstitution des stocks.

Selon Linn Huang, d'IDC, le mouvement devrait se poursuivre en juillet, le temps que les stocks soient reconstitués, mais prévient-il "comme nous nous enfonçons plus avant dans la récession mondiale les choses devraient se dégrader".



### RUSSIE

## Interception d'un avion espion américain au dessus de la mer du Japon

Des avions de chasse russes ont pourchassé samedi un avion de reconnaissance RC-135 appartenant à l'armée de l'air américaine au-dessus de la mer du Japon, a déclaré le ministère russe de la Défense.

Le contrôle de l'espace aérien russe a détecté une cible aérienne au-

dessus des eaux neutres de la mer du Japon se dirigeant vers la frontière de l'Etat russe, a déclaré le ministère russe dans un communiqué.

Les chasseurs russes Su-35S et MiG-31BM ont décollé et identifié la cible comme étant un RC-135, avant d'escorter l'appareil

américain - en respectant la distance de sécurité - jusqu'à ce qu'il s'éloigne de la frontière russe. Le ministère russe de la Défense a déclaré que ses avions ont effectué les vols dans le strict respect des règles internationales d'utilisation de l'espace aérien au-dessus des eaux neutres.



# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

## Camping Paradis



Pour fêter les 10 ans de son fils Léo, Benoît retrouve son frère Julien au camping. Naguère très proches, ils sont presque devenus des étrangers l'un pour l'autre. De son côté, Sabine attend son nouveau compagnon, Laurent, afin de passer leurs premières vacances en amoureux. Elle ne sait pas que celui-ci s'apprête à venir avec, Max, son fils de 19 ans. Pendant ce temps, Tom est convaincu qu'André veut prendre sa retraite tandis que ce dernier pense que c'est lui qui souhaite son départ.

**France 2 21:05**

## The Mallorca Files



Miranda et Max se trouvent dans un bar de nuit sous couverture où ils procèdent à l'arrestation d'un serveur qui vend de la drogue aux clients. Pour obtenir une remise de peine, le dealer propose au duo d'enquêteurs des informations sur Charlie King, l'un des individus les plus recherchés pour meurtre de Majorque. Le malfaiteur serait sur le point de rendre visite à son père, hospitalisé pour une tumeur au cerveau. Ramon Hernandez qui avait jadis collaboré à l'enquête sur la mort de la femme de Charlie, participe aux investigations.

**France 3 21:05**

## Le professionnel



Membre des services secrets français, Joss Beaumont était chargé d'assassiner N'jala, président du Malagawi. Mais, un changement de politique contraint ses supérieurs à annuler la mission et à l'abandonner aux hommes du potentat. Emprisonné, Joss réussit à s'évader deux ans plus tard. Après avoir vu les exactions du dictateur, il compte mener à bien sa mission et entend profiter d'une visite officielle de Njala à Paris.

**CANAL+ 20:25**

## Babylon Berlin



Helga ne supporte plus l'attitude distante de Gereon et décide de partir avec son fils. Greta a accouché d'un petit garçon. L'enfant doit être confié à une famille adoptive en attendant l'issue du procès. Gereon tente de recueillir un maximum d'indices au sujet de l'assassinat de maître Félix Krempin. Il attend les résultats de l'étude balistique afin d'identifier l'arme du crime.

**6 21:05**

## Daddy Cool



Auteure de bande dessinée à succès, Maude envisage d'avoir un enfant. Mais Adrien, son mari, est un éternel adolescent et elle a de plus en plus de mal à accepter son inactivité et son immaturité. Elle demande le divorce et se met avec Renaud. Mais Adrien ne veut pas quitter l'appartement conjugal. Il a l'idée de monter une crèche parentale à domicile. Dès le premier jour, Adrien a la charge de cinq enfants. Mais il n'a rien prévu pour les occuper. Pendant ce temps, Maude, dont le bureau est dans l'appartement, tente de continuer à travailler normalement.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2505

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



**"Le mensonge, la perfidie, la félonie sont les vices qui m'inspirent le plus d'horreur."**

Victor Cherbuliez

### Mots croisés n°2505

Horizontalement:

- 1 - C'est peut-être un bon fétiche
- 2 - Fermées par un couvercle
- 3 - Suçoter - Dignitaire religieux
- 4 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte
- 5 - Immensité - Lançai une vedette
- 6 - Os de mérou - Inscris
- 7 - Exceptionnellement - Très peu couverte
- 8 - Outil de bouff - Défalquer
- 9 - Axées - Largeur de papier
- 10 - Entrés dans la famille - Eprouvez

Verticalement:

- A - Quelle courge!
- B - Procédéra - Ile atlantique
- C - Dégagerais
- D - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
- E - Anéantissement
- F - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
- G - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd
- H - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
- I - Interpelait - Se décide
- J - Lanceuse de fusées - Devine
- K - Prit un autre ton - Rivière africaine
- L - Ramèneriez une activité

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## RUGBY / ALGÉRIE - PANDÉMIE

### Ben Hassen : «On espère reprendre la compétition en septembre, avec l'accord du MJS»

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane Ben Hassen, a annoncé samedi que son instance "espère reprendre ses activités sportives" dès le mois de septembre prochain et avec l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour commencer à préparer la nouvelle saison (2020-2021).

Dans cette perspective, la fédération a déjà préparé un plan de reprise détaillé, qu'elle a remis au MJS, en vue d'être étudié, pour recevoir le feu vert nécessaire à la reprises des activités.

"Le MJS avait exigé une fiche technique détaillée, pour étudier la possibilité de notre retour à l'activité.

Une procédure comportant six étapes, avec la prise en compte de toutes les mesures sanitaires et de prévention nécessaires.

Ce qui a été déjà fait, et nous attendons actuellement de recevoir un avis favorable de la tutelle pour reprendre nos activités dès le mois de septembre prochain.", a indiqué le premier responsable de la FAR.

Malgré une hausse considérable au cours des derniers jours dans le nombre de contamination au COVID-19, Ben Hassen a considéré qu'il n'y a "pas d'autres choix que de s'adapter et de faire avec cette pandémie, comme cela se fait partout" à travers le monde.

"Certes, le virus est toujours là, et les scientifiques tardent à trouver un vaccin suffisamment efficace pour l'éradiquer, mais ce n'est pas pour autant qu'on doit exclure le sport de manière définitive de nos vies.

J'espère donc que les activités sportives pourront reprendre dès le mois de septembre prochain, avec l'aval du MJS et des autorités sanitaires.", a insisté Ben Hassen.

Voulant apporter sa propre pierre à l'édifice dans cette perspective de reprise des activités, le premier responsable de la FAR a annoncé que son instance prévoit de "doter les clubs de bavettes, de gel désinfectant pour les mains et de thermomètres frontaux infrarouges" pour les aider à lutter efficacement contre la pandémie.

Devant la croissante propagation du nouveau coronavirus (COVID-19), le MJS avait décrété une suspension complète de toutes les activités sportives, et ce, depuis le 16 mars dernier.

Un arrêt complet toujours en vigueur, puisque pas plus tard que jeudi dernier, la tutelle a annoncé qu'il "n'est pas encore possible de reprendre".

De son côté, le comité exécutif de Rugby Afrique a réussi à réunir une somme de 170.000 euros, grâce au fonds de soutien qu'il avait créé au mois de juin dernier, et qui a été réparti sur les différentes fédérations du continent, pour les aider à surmonter la crise générée par la pandémie du nouveau coronavirus.

"Bien qu'elle ne soit encore un membre permanent au sein de la World Rugby, la FAR a eu droit à sa part d'aide et à ce propos, je tiens à remercier le président de Rugby Afrique, le Tunisien Khaled Babbou, qui avait bien défendu notre cause.", a insisté Ben Hassen.

Une somme d'argent ayant servi à couvrir une partie des frais relatifs à l'achat de matériel sanitaires, destinés aux clubs, pour lutter contre la pandémie et permettre le retour aux entraînements, pour commencer à préparer la nouvelle saison sportive.

Pour ce qui est de la saison en cours (ndlr, 2019-2020), la Fédération algérienne de rugby avait décidé de la décréter comme une saison à blanc dès le mois de mai dernier. Un arrêt définitif ayant concerné l'ensemble des championnats nationaux, sans décerner de titre.

APS

## NATATION

### L'Algérien Jaouad Syoud s'engage avec l'Olympic Nice

L'Algérien Jaouad Syoud s'est engagé avec l'Olympic Nice Natation (ONN), à la faveur d'un partenariat entre la Fédération algérienne de natation (FAN) et le club français, a indiqué dimanche l'instance fédérale.

"L'opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des nageurs de l'Equipe nationale.

Jaouad Syoud, double champion d'Afrique en titre, a intégré officiellement le groupe d'élite de l'Olympic Nice, dirigé par l'entraîneur en chef Fabrice Pellerin", a expliqué la FAN.

Bénéficiaire d'une bourse de préparation octroyée par la FAN sur des fonds dégagés par les pouvoirs publics, le nageur Syoud exploitera l'ensemble des installations sportives dont dispose le club azuréen.

"Le jeune talent algérien aura également à disposition un staff technique et médical complet composé d'un préparateur physique, un médecin du sport, un kinésithérapeute, un ostéopathe, un nutritionniste, un psychologue et un préparateur mental", selon le communiqué de la FAN.

Sur le plan sportif, la fédération algérienne s'attend

à ce que ce partenariat permettra à Syoud d'améliorer progressivement ses performances, en vue des échéances futures : les Jeux olympiques de Tokyo, le Championnat d'Afrique à Durban, le Championnat arabe à Alger, les Jeux méditerranéens à Oran et, à long terme, les JO de Paris-2024. "Après la belle expérience vécue par Jaouad en Hongrie pendant 14 mois en compagnie de la triple championne olympique Katinka Hosszu, la reine des quatre nages, qui s'est conclue par de très bons résultats (...), nous sommes très heureux de la concrétisation de ce nouveau partenariat avec l'un des plus grands clubs européens", s'est félicité le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou. Pour la Fédération algérienne de natation, ce partenariat constitue une expérience "inédite" qui permettra de mieux suivre la préparation et l'évolution



du nageur Syoud en étant en contact direct et permanent avec son encadrement technique. "Nous sommes confiants dans le potentiel et la marge de progression de notre nageur qui a réalisé les minimas B des JO-2020 sur le 200m quatre nages, et reste l'un des espoirs de la natation algérienne. Nous attendons de son nouveau

club et de l'encadrement qui va le suivre, à ce que Syoud se hisse encore plus haut en réalisant les minimas A du rendez-vous de Tokyo", a espéré Boughadou, précisant que "le but ultime de ce contrat est d'emmener le nageur algérien à une finale olympique, avec l'ambition d'un podium lors des JO de Paris".

## HAND

### Report des AG électorales des fédérations dont les équipes sont qualifiées aux JO ou disputent les TQO

La Confédération africaine de handball (CAHB) a décidé de reporter les assemblées générales électorales des fédérations nationales, dont les sélections sont qualifiées pour les Jeux olympiques ou vont disputer les tournois de qualification olympique (TQO).

Dans une correspondance adressée aux fédérations membres, la Confédération africaine précise que "la Fédération internationale de handball

(IHF) est favorable au souhait de la CAHB d'autoriser le report des assemblées générales électorales, après la décision de faire décaler à 2021, les Jeux olympiques de Tokyo et les tournois de qualification olympique, ainsi qu'en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les fédérations".

La décision de reporter les élections permettra aux équipes dirigeantes de gérer la continuité de l'encadrement

technique des sélections et de leur donner une année supplémentaire de préparation pour les JO de Tokyo, ajoute la CAHB.

"Les élections se dérouleront après les Jeux olympiques", précise la même source. L'Algérie devrait être donc concernée par cette mesure, son équipe nationale étant engagée dans le TQO 3 à Berlin avec l'Allemagne, la Suède et la Slovaquie.

## VOLLEY / ALGÉRIE

### La reprise du championnat fixée au 25 septembre "sous réserve"

Le championnat national de Super-Division de volleyball, suspendu depuis mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), reprendra ses droits "sous réserve" le vendredi 25 septembre prochain, a appris l'APS dimanche de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

"Nous avons fixé la date du 25 septembre pour reprendre la compétition,

mais à condition d'avoir l'autorisation de renouer avec les entraînements collectifs d'ici au mois d'août.

Dans le cas contraire, nous serons obligés de décaler la reprise d'un mois", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale, Mustapha Lamouchi.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars der-

nier en raison de la propagation du Covid-19.

Jeudi, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser "pour le moment" leur reprise.

"Nous allons poursuivre le calendrier des matchs établi initialement, il n'y aura aucune diminution de rencontres.

Nous aurons largement le temps pour boucler la saison, à condition de ne pas dépasser le 31 décembre pro-

chain", a-t-il ajouté, soulignant que l'épreuve de la Coupe d'Algérie "est également concernée par la reprise, d'autant que notre intention était toujours d'éviter une saison blanche".

Ainsi, le calendrier se poursuivra avec les 12 journées encore non jouées de la Super-Division (hommes) et 6 journées du championnat féminin, alors que la Coupe d'Algérie a atteint le stade des 1/8 de finale.

## NBA

### L'entraîneur des Spurs prêt pour la reprise

L'entraîneur des Spurs de San Antonio, Gregg Popovich, 71 ans, a déclaré samedi s'être interrogé sur sa participation à la reprise de la NBA fin juillet, mais il assure se sentir en sécurité dans la "bulle" de Disney World à Orlando (Floride). "Si vous êtes une personne réfléchie, vous devez examiner tous les aspects de la situation, a expliqué le coach de la formation texane.

Et, comme j'ai 71 ans, je me suis demandé : "Est-ce que je veux passer

mon temps ici, à travailler, dans ces conditions ?". Selon le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), les personnes âgées sont plus à risque de développer une maladie grave due au Covid-19.

"Je le crois sincèrement - et il ne s'agit pas seulement d'être un fidèle soldat de la NBA, j'ai été critique de temps en temps quand cela me semblait nécessaire -, je ne sais pas où on pourrait être autant en sécurité qu'ici",

a toutefois résumé le technicien, nommé trois fois meilleur entraîneur de la saison en NBA.

Gregg Popovich a dirigé samedi son premier entraînement depuis quatre mois, les équipes de NBA s'étant rassemblées cette semaine dans la "bulle" de Disney World pour reprendre, le 30 juillet, le championnat interrompu le 11 mars suite à l'annonce du test positif au nouveau coronavirus du Français Rudy Gobert (Utah).

## ANGLETERRE (CLASSEMENT DES PASSEURS) Avec 9 offrandes, Mahrez rejoint le podium

L'ailier international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, auteur samedi soir de sa neuvième passe décisive cette saison lors de la victoire en déplacement face à Brighton Hove Albion (5-0), s'est hissé à la troisième place au classement des passeurs de la Premier League anglaise de football, à l'occasion de la 35e journée.

Le joueur algérien rejoint à la troisième place l'Écossais Andrew Robertson (Liverpool), l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool), l'Espagnol David Silva (Manchester City), le Sud-Coréen Son Heung-Min (Tottenham) et l'Espagnol Adama Traoré (Wolverhampton).

Titularisé par l'entraîneur espagnol Pep Guardiola, Mahrez, auteur de 11 réalisations toutes compétitions confondues, a servi sur un plateau son coéquipier Raheem Sterling dans l'action du troisième but (53e).

L'international anglais s'est distingué au cours de cette rencontre en signant un triplé.

Mahrez reste loin derrière son coéquipier belge à Man City, Kevin De Bruyne, qui caracole en tête avec 18 passes, devant l'international anglais de Liverpool Trent Alexander-Arnold (12).



Il s'agit de la 40e passe décisive pour le capitaine de l'équipe nationale, depuis sa première apparition en Premier League anglaise lors de la saison 2014-2015, sous les couleurs de Leicester City, qu'il

avait rejoint en janvier 2014 en provenance du Havre AC (France).

Il revient à quatorze passes du meilleur passeur africain du championnat d'Angleterre de l'histoire, l'Ivoirien Didier Drogba,

qui avait porté le maillot de Chelsea à deux reprises (2004-2012, 2014-2015).

Manchester City a perdu son titre de champion au profit de Liverpool, dont la dernière consécration remontait à 1990.

## CHAMPIONSHIP Encore un doublé de Benrahma lors de la victoire de Brentford devant Derby County (3-1)

L'attaquant international algérien Saïd Benrahma continue de se comporter admirablement dans le championnat anglais en signant samedi, un doublé pour son club Brentford, victorieux 3-1 (mi-temps: 1-1) sur le terrain de Derby County en match comptant pour la 43e journée de Championship (2e div. anglaise de football). Benrahma (25 ans), qui a inscrit ses deux buts aux 49e et 64e minutes, a permis à son équipe de conforter sa 3e place au classement général avec 78 points, derrière le leader Leeds (81 pts - 1 match en moins) et le dauphin West Bromwich Albion (80 pts, 1 match en moins).

Brentford qui remporte ce samedi son 7e succès consécutif, a ouvert le score dès la 3e minute par Olie Watkins.

A trois journées de la fin du championnat, Brentford est bien placé dans la course à l'accession en Premier League. A l'issue du championnat, les deux premières équipes iront directement au palier supérieur, alors que les 3e, 4e, 5e et 6e joueront les play-offs d'accession pour l'élite.

Grâce à doublé qui s'ajoute au triplé inscrit lors de la 41e journée face à Wigan (3-0), l'enfant d'Aïn-Témouchent porte ainsi son total à 17 buts auxquels s'ajoutent 9 passes décisives.

L'attaquant algérien continue d'attirer les convoitises des grands clubs anglais dont Arsenal, Chelsea et Manchester United, désireux de s'attacher ses services lors du prochain mercato estival.

## SERIE A La prestation de l'Atalanta face à la Juventus "enchante" la presse italienne

La prestation de l'Atalanta Bergame, samedi soir en déplacement face à la Juventus Tunis (2-2), dans le cadre de la 32e journée du championnat d'Italie de football, a enchanté la presse italienne dans sa livraison de dimanche.

Le quotidien sportif la Gazzetta dello Sport a adoré les débats avec une Une qui résume le sentiment général en Italie : "La Dea enchante, CR7 avec deux pénalités sauve les Bianconeri".

Dans les pages intérieures, le constat est partagé : l'Atalanta, adversaire du Paris SG en quarts de finale de la Ligue des champions, a réalisé un match "magnifique", mais la Juve a su faire le dos rond, comme le dit Andrea Di Caro dans son éditorial intitulé "La grande beauté et le réalisme habituel".

Si la "Dea" (la déesse) Atalanta s'est de nouveau parée de ses plus beaux atours samedi sur la pelouse de l'Allianz Stadium, la presse italienne n'en reste pas moins très factuelle en insistant sur le pas de plus que les Turinois ont franchi vers un nouveau titre de champion d'Italie, le neuvième d'affilée.

Pour Tuttosport, la chose est même entendue avec un titre "La main sur le Scudetto" sans ambiguïté, insistant sur les huit points d'avance de la Juve sur son dauphin la Lazio. Le Corriere dello Sport a utilisé les mêmes termes de mainmise. "A la Juve, un titre de plus, à l'Atalanta, les prix de la critique et du public", peut-on encore lire à propos d'un "des plus beaux matchs que j'ai vus depuis longtemps", selon l'éditorialiste Ivan Zazzaroni.

Un bémol tout de même, sur les deux pénalités obtenues par la Juve avec cette déclaration de l'entraîneur de Bergame, Gian Piero Gasperini : "Il n'y a qu'en Italie qu'on arbitre comme ça".

Quant à la Stampa, le journal généraliste de Turin, c'est Cristiano Ronaldo "qui a sauvé la Juve".

Le Quotidiano Sportivo résume la soirée de samedi avec un "La nuit de la Déesse, juste CR7 à la Juve". A la faveur de la défaite du dauphin la Lazio à domicile face à Sassuolo (1-2), la Juventus compte désormais huit points d'avance sur les Romains, à six journées de l'épilogue.

APS

## LIGUE-1/ES SÉTIF

### Le transfert d'Ishak Boussouf vers le club belge Courtrai, imposé par la conjoncture actuelle

La transaction de transfert du joueur Ishak Boussouf de l'ES Sétif (ligue professionnelle-1 de football) vers le club belge Courtrai via le groupement des transferts football-city "a été imposée par la conjoncture actuelle", a-t-on appris samedi auprès de l'administration du club sétifien.

Djaber Zeghlach, membre du bureau directeur temporaire et représentant du club amateur auprès de la société commerciale "Black Eagles" de l'ESS, a indiqué qu'en dépit que la transaction a rapporté à la trésorerie du club 900.000 euros, on aurait aimé maintenir le joueur une autre saison pour profiter à l'ESS, et lui permettre de murir davantage

tactiquement et augmenter sa valeur de son transfert.

L'arrêt du championnat national à cause de la pandémie du coronavirus, les conditions financières du club et le désir de mener une carrière professionnelle du joueur "nous ont forcé à consentir", a ajouté Zeghlach, affirmant que l'intérêt du joueur et de l'équipe vient avant les considérations financières.

Cette transaction est le début d'une série de transferts vers des clubs européens de jeunes talents du club, selon la même source qui a souligné que 7 à 8 joueurs sont candidats la saison prochaine à ces transferts. "L'ESS tombe malade mais ne meurt pas", a soutenu Zeghlach as-

surant que tous les écueils administratifs ont été surmontés y compris la présentation du rapport financier et moral de la saison 2018/2019 ayant empêché ces derniers jours l'obtention d'aides financières par le club.

Natif de 2001, Ishak Boussouf a fait ses débuts au sein du club de la jeunesse de Mila avant de rejoindre la sélection des U-17 de l'ESS en 2017/2018 avant d'être promu à la sélection des U-19 la saison 2018/2019 obtenant sous la houlette du coach Sofiane Douar le doublé (championnat et coupe) de la catégorie en marquant 31 buts. Il a été ensuite sélectionné à l'équipe nationale des U-20 puis a été promu à la catégorie des séniors la saison 2019/2020.

## LIGUE 1/ USM BEL-ABBÈS

### Une subvention de 40 millions DA bloquée depuis quatre mois

Le président du club sportif amateur (CSA) de l'USM Bel-Abbès, Abbès Merceci a déploré, samedi, le blocage de la somme de 40 millions de dinars représentant les subventions allouées par les autorités de la wilaya et de la commune de Sidi Bel-Abbès, "qui dure depuis près de quatre mois".

Cette somme d'argent a été attribuée au club sportif amateur (CSA) qui devrait à son tour la transférer "à titre de prêt" au profit de la société sportive par actions (SSPA) de l'USMBA (Ligue 1, Football) aux fins de régulariser partiellement la situation fi-

nancière des joueurs, a déclaré à l'APS le même responsable.

Il a, en outre, estimé que cette situation risque de porter préjudice à l'équipe de la "Mekerra" où plusieurs joueurs menacent de saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour faire valoir leurs droits et obtenir leur libération automatique.

"Nous avons pourtant fourni tous les documents d'usage pour permettre le virement de la subvention des autorités locales, un virement qui devait se faire dans le respect total de la réglementation en vigueur,

au vu de la convention liant le club amateur à celui professionnel", a encore expliqué le président du CSA des Vert et Rouge de l'Ouest du pays, soulignant au passage avoir obtenu l'aval du wali et du président de l'APC pour "prêter l'argent en question à la société sportive par actions du club professionnel de l'USMBA".

Cela se passe au moment où les joueurs de cette formation commencent à s'impatienter, a reconnu le même interlocuteur, mettant en garde contre une nouvelle saignée au sein de l'effectif, qui a vécu la même situa-

tion lors de l'intersaison précédente, et ce, pour les mêmes raisons.

Avant l'arrêt du championnat en mars dernier à cause de la pandémie du coronavirus, l'USMBA occupait la 11e place avec 26 points pour 21 matches joués, rappelle-t-on.

L'équipe, qui est toujours sans entraîneur après le départ d'Abdelkader Yaïche peu avant le gel des activités sportives, est également en course en Coupe d'Algérie où elle a battu à domicile l'Amel Bousaâda (3-0) en quarts de finale aller de l'épreuve, dont le sort est toujours entouré de flou.

## PORTUGAL

## Le gardien de but portugais de Belenenses quitte le terrain à la mi-temps pour partir en quarantaine

La ligue portugaise de football a annoncé samedi que le gardien de but portugais de Belenenses André Moreira (24 ans) a été contraint de quitter le terrain à la mi-temps du match qui opposait son équipe à Moreirense en Liga NOS pour partir en quarantaine.

"À la mi-temps, ordre a été donné au joueur (André Moreira) de quitter le terrain par décision de l'Autorité nationale de santé et du docteur Graça Freitas, qui a indiqué que les critères de distanciation et de quatorzaine n'ont pas été respectés", a détaillé la ligue portugaise de football dans un communiqué diffusé ce samedi soir.

Le portier a manqué le match précédent contre le leader FC Porto le 5 juillet (défaite 5-0), après que le troisième gardien de Belenenses, Joao Monteiro, a été testé positif au nouveau coronavirus. Selon la presse portugaise, Monteiro partageait sa chambre avec Moreira, qui a donc été en contact avec lui il y a une semaine à peine.

"La ligue portugaise, avec son consultant le docteur Filipe Froes, conjointement avec le département médical de Belenenses, a effectué durant toute la semaine un accompagnement médical du joueur André Moreira.

Compte tenu que le joueur a été testé négatif au SRAS CoV-2 le 8, 9 et 10 juillet, le docteur Filipe Froes (...) a fini par émettre un avis positif pour la participation du gardien au match de ce (samedi) soir entre Belenenses et Moreirense", a précisé la Liga NOS dans son communiqué.

Belenenses a fini par s'incliner 1-0 à domicile contre Moreirense dans ce match comptant pour la 31<sup>e</sup> journée du championnat portugais et disputé à huis clos, comme l'exige le protocole sanitaire post-pandémie établi par la ligue portugaise pour la reprise de la Liga NOS, deuxième grand championnat d'Europe à revenir sur les terrains le 3 juin, après l'Allemagne (le 16 mai).

Nuno Santos a inscrit un but (50<sup>e</sup>) juste après la pause et le changement de gardien côté Belenenses, avant que Nuno Coelho ne manque le pénalty de l'égalisation (90<sup>e</sup>+9).

## ESPAGNE

## L'Atlético Madrid s'impose 1-0 face au Betis Séville

L'Atlético Madrid a battu le Betis Séville 1-0 samedi soir pour la 36<sup>e</sup> journée de Liga, et a consolidé sa 3<sup>e</sup> place à 14 points du leader Real Madrid.

Les Madrilènes se sont imposés grâce à un but du pectoral de Diego Costa sur un coup franc de Yannick Carrasco (73<sup>e</sup>) après que le VAR a annulé deux de leurs buts (22<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>), et a confirmé l'expulsion sur carton rouge de Mario Hermoso (57<sup>e</sup>). Ils renforcent ainsi leur 3<sup>e</sup> place et leur ticket pour la Ligue des champions trois points devant le Séville FC (63 pts), à deux journées de la fin de la Liga.

APS

## LIGUE 1 FRANÇAISE

## Le PSG souhaite prolonger Kylian Mbappé

Le Paris SG (Ligue 1 française de football) souhaite prolonger le champion du monde, Kylian Mbappé, sous contrat jusqu'en juin 2022, rapporte dimanche le quotidien sportif L'Equipe.

Le PSG reprend le chemin des terrains ce dimanche avec un match amical au Havre, mais le dossier Mbappé reste malgré tout bien ancré dans les esprits des dirigeants parisiens, mais aussi celui de la star brésilienne Neymar.

L'Equipe assure que le club parisien souhaite absolument prolonger le champion du monde français pour ne pas arriver dans une situation délicate l'été prochain.

La donne est quelque peu différente pour le Brésilien (28 ans), acheté 222 millions au Barça, et qui pourrait être vendu l'été prochain en cas de belle offre.

A moins que les deux parties, après une saison réussie, ne trouvent un terrain d'entente pour une prolongation de contrat.



## L'ancien capitaine de l'Australie de football, Mile Jedinak prend sa retraite



L'ancien capitaine de l'équipe d'Australie de football, Mile Jedinak, a annoncé dimanche sa retraite à l'âge de 35 ans.

"Il est temps d'écrire un nouveau chapitre", a déclaré sur Instagram le milieu défensif barbu aux 79 sélections, qui a joué l'essentiel de sa carrière en club en Angleterre, à Crystal Pa-

lace et Aston Villa. Avec l'Australie, il a remporté à domicile la Coupe d'Asie des nations en 2015 et disputé trois Coupes du monde, dont la dernière en 2018 où il avait égalisé sur penalty contre la France lors du premier match de poule remporté difficilement (2-1) par les futurs champions du monde.

## BRÉSIL

## Un tribunal du Paraguay rejette une nouvelle demande de libération de Ronaldinho

Un tribunal du Paraguay a rejeté une demande de libération de Ronaldinho, l'ancienne star brésilienne du football, détenu depuis quatre mois pour usage de faux documents officiels, ont indiqué samedi des sources judiciaires. Une enquête a été ouverte concernant l'ancienne idole de Barcelone, du Milan et du Paris Saint-Germain pour ses liens supposés avec un réseau opérant dans les jeux de hasard et ayant recours à des passeports authentiques mais falsifiés. Ronaldinho et son frère Roberto de Assis Moreira ont été arrêtés le 6 mars pour utilisation de passe-

ports paraguayens falsifiés. Les deux hommes sont depuis détenu dans un hôtel du centre d'Asuncion, aménagé en prison temporaire. Quelque 18 personnes ont déjà été arrêtées dans le cadre de cette affaire,

pour la plupart des fonctionnaires des services d'immigration ou des policiers.



## BRÉSIL

## Un match du Championnat de football de l'Etat de Santa Catarina annulé à cause du coronavirus



Le gouvernement de l'Etat de Santa Catarina (sud du Brésil) a ordonné samedi l'annulation de la rencontre du championnat de football de l'Etat entre les équipes d'Avai

et de Chapecoense, en raison de cas de coronavirus parmi les protagonistes.

La surintendance de vigilance de santé régionale a notifié l'annulation de la partie,

consécutif se dérouler dimanche à 19h00 GMT, aux deux équipes.

"Une des équipes avait 14 cas confirmés de Covid-19 et il sera nécessaire d'isoler tous les joueurs pour suivre les mesures nécessaires de protection", a indiqué le gouvernement de l'Etat dans un communiqué.

Selon la presse brésilienne, les cas ont été détectés au sein de l'équipe de Chapecoense, dont l'entraîneur Umberto Louzer serait lui-même infecté. Après le Championnat

Carioca (Etat de Rio), le championnat de Santa Catarina a été le deuxième à reprendre mercredi, après 155 jours d'interruption de compétition en raison de la pandémie. Le Brésil est le deuxième pays au monde le plus touché par la pandémie après les Etats-Unis, avec au moins 70.398 morts pour 1.800.827 cas confirmés, selon le dernier bilan communiqué par le gouvernement fédéral. Dans l'Etat de Santa Catarina, le virus a causé la mort de 459 personnes.

**ROBBEN DÉJÀ AFFÛTÉ DANS SON NOUVEAU CLUB**

Arjen Robben est sorti de sa retraite pour rejoindre le club de ses débuts, le FC Groningen et le hollandais n'a semble-t-il rien perdu de son football. Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux par son nouveau club, le FC Groningen, pensionnaire de D1 hollandaise, Arjen Robben semble très affûté et n'a apparemment rien perdu de sa technique et de son légendaire pied gauche. Aussi à l'aise du pied droit, on peut le voir enchaîner les exercices devant le but, ainsi que le travail physique. Les équipes qui l'affronteront en Eredivisie sont prévues, l'ex-international des Pays-Bas n'est pas revenu pour faire de la figuration.



**KANTÉ VERS L'INTER MILAN ?**

Ngolo Kanté, le milieu de terrain de Chelsea ferait l'objet d'un intérêt de la part de l'Inter Milan. L'international français serait même une priorité pour Antonio Conte, ancien manager des Blues.

Selon des informations rapportées par la presse italienne, Antonio Conte aurait fait de Ngolo Kanté l'une de ses priorités du mercato estival. La Gazzetta dello Sport laisse entendre que du côté de Chelsea on pourrait ouvrir la porte à un départ du joueur français qui a approché la trentaine désormais.

Si pour le moment on ne connaît pas les intentions du principal intéressé, Ngolo Kanté reste sous contrat jusqu'en juin 2023. Sa valeur est estimée à 80 millions d'euros. Une somme importante pour l'Inter Milan qui devrait tenter de faire baisser le prix de vente de l'international français si celui-ci se déclare intéressé et dispose d'un bon de sortie. Ce qui n'est pour le moment, pas officiellement le cas.

**NEYMAR : MAN UNITED REVIENT À LA CHARGE**

Déterminé à rejoindre le FC Barcelone depuis l'été dernier, Neymar aurait changé d'avis. Désormais, l'attaquant du Paris Saint-Germain serait davantage intéressé par un transfert à Manchester United.

Va-t-on assister à un revirement de situation dans la célèbre saga Neymar ? C'est possible si l'on en croit la presse espagnole, qui croit savoir qu'il n'est plus seulement question du FC Barcelone. Rappelons que le club catalan avait tout tenté pour récupérer son ancien ailier malgré son manque de liquidités. Le Barça avait alors proposé de nombreux joueurs en échange, mais sans parvenir à convaincre le Paris Saint-Germain.

Autant dire que les Blaugrana se dirigent vers un nouvel échec cet été puisque la crise sanitaire a fortement diminué leur budget dédié au mercato. Une situation qui n'a sûrement pas échappé à Neymar. Car selon les informations de Don Balon, le Brésilien ne voudrait plus revenir au Barça. L'ancien prodige de Santos, sur les conseils de son entourage, et refroidi par ses litiges avec Barcelone, serait davantage intéressé par une aventure en Premier League. La tendance aurait même déjà traversé la Manche et incité Manchester United à revenir à la charge.

En effet, le pensionnaire de Premier League, qui n'aurait aucun mal à payer le salaire du joueur, envisagerait de transmettre une offre de 164 millions d'euros au Paris Saint-Germain. De son côté, Neymar serait intéressé, mais seulement à condition que les Red Devils, cinquièmes de leur championnat à un point de la quatrième place, disputent la Ligue des Champions la saison prochaine. La fin de saison anglaise pourrait donc s'avérer décisive pour l'avenir du Parisien.



**JOVIC, BRADÉ UN AN APRÈS SON ARRIVÉE ?**

Le Real Madrid doit dégraisser. Si le dossier James Rodríguez semble déjà acté, celui de Luka Jovic prend une tout autre tournure. L'attaquant serbe devrait quitter la capitale espagnole cet été. Zinedine Zidane ne compterait plus sur lui au vu de son rendement médiocre et son comportement malvenu. Les Merengues pourraient le vendre pour la moitié de sa valeur, selon le Daily Star. Leicester et Chelsea seraient déterminés à allouer les 35 millions d'euros demandés par la Casa Blanca. Alors, Florentino Perez accepterait de le vendre pour la moitié de ce qu'il a été acheté en juillet dernier. Triste sort pour le buteur renommé en Allemagne.

**Arteta aimerait garder Mustafi**

Régulièrement critiqué depuis son arrivée à Arsenal en 2016, le défenseur central Shkodran Mustafi (28 ans, 14 matchs en Premier League cette saison) n'a jamais rien lâché et retrouve même la confiance depuis quelques semaines. En effet, l'Allemand a démarré onze des douze derniers matchs des Gunners et convaincu.

A tel point que, d'après le journal L'Equipe, l'entraîneur londonien Mikel Arteta milite désormais en interne pour offrir une prolongation de contrat à son arrière, lié jusqu'en juin 2021. Un changement de cap difficile à imaginer il y a encore quelques semaines.

**Une prolongation pour Agüero ?**

En fin de contrat en 2021, Sergio Agüero pourrait prolonger avec Manchester City. C'est la tendance qui se confirmerait au sein de l'état-major des Skyblues pour éviter un départ du meilleur buteur de l'histoire du club.

Sergio Agüero est à la croisée des chemins. En fin de contrat en 2021, l'Argentin envisage de partir et de retourner dans son club formateur Independiente en Argentine. Un scénario que ne souhaiterait pas voir se réaliser les dirigeants de Manchester City qui seraient prêts à bouger leurs pions concernant leur attaquant. En effet, selon les informations du Daily Mirror, l'état-major des Skyblues envisagerait de proposer une prolongation de contrat à Sergio Agüero afin de le conserver. Reste à voir si le buteur de 32 ans acceptera de prolonger avec le club anglais ou de rentrer à son pays natal.



## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, préside dimanche par visioconférence la réunion périodique du Conseil des ministres. Le

Conseil des ministres doit examiner plusieurs exposés ministériels en lien direct avec le Plan national de relance socioéconomique.



## ALGÉRIE-MALI

### Boukadoum : «l'Algérie accorde un intérêt majeur au dossier malien dans le cadre de sa présidence du Comité de suivi de l'Accord de paix»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a affirmé samedi à Alger que l'Algérie accordait un intérêt majeur au dossier malien à travers ses efforts déployés dans le cadre de sa présidence du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali.

Invité du forum du quotidien Echaab, le ministre a réaffirmé les positions de l'Algérie vis-à-vis de nombre de questions régionales et internationales dont le dossier malien, soulignant que "l'Algérie œuvre à l'accompagnement et à l'encouragement des parties maliennes pour la mise en œuvre de toutes les clauses de l'Accord de paix et de réconciliation, de manière à permettre à l'Etat malien de préserver sa souveraineté et d'instaurer la sécurité dans les quatre coins du pays".

M. Boukadoum a également mis en avant la stratégie de l'Algérie, "visant la consolidation de la sécurité et du développement dans le Sahel, à travers la solidarité palpable avec les pays de la région pour renforcer leurs capacités dans tous les domaines". Evoquant la cause sahraouie, M. Boukadoum a mis



l'accent sur la nécessité de surmonter "le statu quo marquant actuellement le processus de règlement de cette question pour mettre un terme à la souffrance du peuple sahraoui en lui permettant d'exercer son droit légitime à l'autodétermination dans le cadre de la Minurso".

Le ministre a réitéré, à cette occasion, son appel à la nomination d'un représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU

pour le Sahara occidental "dans les plus brefs délais".

M. Boukadoum a estimé que "la question palestinienne traverse une période difficile", soulignant le rejet par l'Algérie de toute démarche visant à confisquer les droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'établissement d'un Etat indépendant avec el Qods pour capitale".

Cependant, le Chef de la diplomatie a salué la position internationale rejetant les plans israéliens d'annexion de parties de la Cisjordanie occupée, appelant à la prise de "mesures coercitives et concrètes pour mettre fin à cette violation systématique". A une question sur la délimitation des frontières maritimes avec l'Italie, M. Boukadoum a souligné "l'importance d'aller jusqu'au bout dans les négociations lorsqu'il s'agit de frontières partagées avec d'autres pays", ajoutant que l'Algérie a entamé "le travail sur le plan technique concernant ce dossier". Et d'ajouter : "il n'y a pas lieu de polémiquer, il s'agit d'un problème ordinaire inhérent aux frontières adjacentes".

## ALGÉRIE-FRANCE

### «Le dossier de la Mémoire est une priorité et il existe une volonté chez le Président français pour le régler»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, samedi à Alger, que le dossier de la Mémoire représentait une priorité pour l'Algérie et figurait en tête des dossiers bilatéraux avec la France, relevant l'existence d'"une volonté positive" chez le président français pour son règlement. Invité du forum du quotidien Echaab, M. Boukadoum a affirmé qu'il existait "une volonté positive chez le

président français Emmanuel Macron pour le règlement de ce dossier", notant que "la prochaine étape prouvera s'il y a de bonnes intentions". "Nous souhaitons être des partenaires de la France et non des antagonistes, car le dossier de la Mémoire est prioritaire et vient avant toute relation économique ou humaine, de même que la reconnaissance du préjudice causé aux Algériens durant la période coloniale facilitera

les choses à l'avenir", a soutenu le chef de la diplomatie algérienne. "Nous n'oublierons jamais le dossier de la Mémoire, et il ne s'agit pas uniquement de la récupération des restes mortuaires", a-t-il observé, ajoutant "qu'un travail technique est en train de se faire pour identifier les crânes des Algériens qui se trouvent en France, et dont nous ignorons encore le nombre exact". "Il y a aussi la question des archives et des es-

sais nucléaires effectués par la France coloniale en Algérie, une question d'une extrême importance", a souligné le ministre, précisant que les relations avec la France revêtent "un caractère particulier en raison de l'histoire et de la forte concentration de la communauté algérienne, mais aussi de personnes ayant une relation passionnelle avec l'Algérie, ce qui explique le poids de l'histoire dans ce genre de relations".

## BANQUE

### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 12 juillet 2020, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	126,71	134,45
1 EUR	143,54	152,34
1 CAD	93,83	99,56
1 GBP	160,19	169,97
100 JPY	118,14	125,38
1 SAR	33,78	35,85
1 KWD	410,88	436,80
1 AED	34,49	36,61
100 CHF	13.529,14	14.356,46
100 SEK	1.383,64	1.469,06
100 DKK	1.932,12	2.050,33
100 NOK	1.354,09	1.437,20

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	128,00	134,45
1 EUR	145,00	152,34
1 CAD	94,78	99,56
1 GBP	161,82	169,97
100 JPY	119,34	125,38
100 CHF	13.666,49	14.356,46
100 SEK	1.397,69	1.469,06

## MDN

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Tamanrasset : un terroriste capturé à In M'guel

Un terroriste répondant au nom de Melouki Ahmed a été capturé samedi à In M'guel, dans la wilaya de Tamanrasset, par un détachement de l'Armée Nationale Populaire qui opérait en coordination avec les services de la Sûreté Nationale, indique di-

manche un Communiqué du Ministère de la Défense Nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a capturé, en coordination avec les services de la Sûreté Nationale,

hier 11 juillet 2020 à In M'guel, wilaya de Tamanrasset en 6<sup>e</sup> Région Militaire, le terroriste dénommé "Ahmed Ouled Chila" dit "Melouki Ahmed", qui avait rallié les groupes criminels actuant dans la région du Sahel en 2012", précise le communiqué du

MDN. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et au niveau de la 4<sup>e</sup> Région Militaire, un détachement de l'ANP a appréhendé, à Djanet, (07) individus et saisi (09) groupes électrogènes, (11) marteaux piqueurs, ainsi que (18) sacs de mélange de

pierres et d'or brut, des produits explosifs et divers outils servant dans les opérations d'orpaillage illicite", a-t-il ajouté, signalant que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont, par ailleurs, saisi (7027) unités de différentes boissons à El Oued.

### Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tamanrasset

Deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi à Tamanrasset par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Gardes Frontières ont saisi à Béchar /3eRM une quantité importante de

Kif traité s'élevant à sept (07) quintaux et (76) kilogrammes, alors que (05) narcotrafiquants ont été interceptés en possession de cinq (05) kilogrammes de kif traité et (6974) comprimés psychotropes lors d'opérations distinctes à Tlemcen /2e Région Militaire, Bordj Bou Arreridj et Souk-Ahras /5e RM", ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté à Djanet /4e RM, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar /6eRM, (26) individus et saisi (19)

groupes électrogènes, (12) marteaux piqueurs, deux (02) broyeur de pierres et divers outils servant dans les opérations d'orpaillage illicite, tandis qu'un détachement de l'ANP et les éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, quatre (04) individus et saisi un (01) pistolet automatique et un (01) fusil de chasse à Relizane /2RM et Batna /RM, alors que d'autres détachements de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie Nationale et les services de Douanes ont inter-

ceptés (07) individus et saisi (169) quintaux et (65) kilogrammes de tabac à El Oued, Biskra et Djanet /4e RM et (3511) unités de différentes boissons à Batna et Annaba /5eRM".

Par ailleurs, "des tentatives de contrebande de (5788) litres de carburants ont été déjouées à Tébéssa, El Tarf et Souk-Ahras /5eRM. De même, (42) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Bordj Badji Mokhtar /6eRM. Naama et Tlemcen /2eRM".